

# ROGER DE LE PASTURE

## DIT VAN DER WEYDEN

### I.

ANALYSE SUCCINCTE DES DÉCOUVERTES DE DOCUMENTS CONTEMPORAINS ET AUTHENTIQUES QUI ONT ÉTÉ FAITES DE 1846 à 1863, RELATIVEMENT A CET ARTISTE.

Lorsque M. Alphonse Wauters publia, au mois d'avril 1846, une première notice sur Roger Van der Weyden, dans le *Messenger des sciences historiques* (1), la biographie de ce grand artiste était encore enveloppée d'épaisses ténèbres. C'est au savant archiviste de la capitale que revient l'honneur d'avoir le premier soulevé un coin du voile. Les documents authentiques qu'il avait alors découverts mentionnent Roger en qualité de peintre à gages de la ville de Bruxelles dans les actes des années 1436 et 1449. Il établit en outre, par des extraits de divers registres reposant aux Archives du royaume et dans les archives de l'église de Sainte-Gudule, que Roger mourut très-probablement au mois de juin 1464, et que sa femme Elisabeth Goffaerts lui survécut au moins jusqu'au mois d'octobre 1477. Il avait de plus retrouvé

(1) Cet article a été tiré à part et forme une brochure de 24 pages.

l'emplacement de leur habitation et de leur sépulture. A ces renseignements appuyés sur des témoignages irrécusables, M. Wauters joignit des notes recueillies dans des ouvrages qui n'avaient pas été mis à contribution jusqu'alors, et, entre autres, dans le *de Viris illustribus liber*, de l'Italien Barthélemi Facius, rédigé en 1455 et 1456, et dont la publication n'eut lieu à Florence qu'en 1745. Ce dernier rapporte que Roger fit le voyage de Rome en 1450.

Les investigations de M. l'archiviste de Bruxelles s'étaient étendues aussi à la recherche de la patrie du peintre, au maître qui lui donna des leçons, à ses élèves, aux œuvres perdues et mentionnées par d'anciens auteurs, et à celles qui existent sous son nom dans des collections privées et publiques. Il avait conclu que l'artiste naquit à Bruxelles, qu'il s'était instruit dans l'atelier de Jean Van Eyck, enfin qu'il avait eu pour élèves Jean Memling et Martin Schongauer. Dans la suite de ce travail nous discuterons la valeur de ces diverses allégations, dont la plupart, du reste, ont déjà été émises par d'autres écrivains et acceptées depuis comme vraies.

Les renseignements biographiques sur Van der Weyden se bornèrent à ces quelques données positives, énumérées plus haut, et puisées à des documents d'une authenticité incontestable, jusqu'en 1849. Au commencement de celle année, M. André Van Hasselt fit paraître dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, à Anvers (1), un

(1) Anvers, t. VI, pp. 103-141. L'article est intitulé : *Recherches biographiques sur trois peintres flamands du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècle*. Il a été tiré à part et forme une brochure de 43 pages.

article consacré à la biographie de trois peintres du nom de Van der Weyden. C'est une sorte de commentaire de la notice de M. Wauters, avec des observations critiques fort sérieuses sur quelques assertions de l'archiviste de Bruxelles touchant la patrie de Roger Van der Weyden, dont M. Van Hasselt fait un Brugeois, et touchant les prétendus séjours de l'artiste en Espagne, en 1445, et en Italie, en 1449 (sic), d'après des témoignages contemporains qui ne parlent toutefois que de tableaux attribués à ce maître. Le contradicteur de M. Wauters chercha en outre à dégager la biographie de Roger des nuages qui l'entouraient encore, en soumettant à un examen sérieux les faits consignés dans les écrivains antérieurs, mais il n'apporta aucun document nouveau pour élucider tant de points restés en litige. Ses découvertes, à proprement parler, regardent les descendants de Roger Van der Weyden. M. Van Hasselt a inséré dans sa notice des extraits du *Liggere* ou registre de la corporation de Saint-Luc d'Anvers, en dépôt aux archives de l'Académie de cette ville (1). Dans la première édition du *Catalogue du Musée d'Anvers*, qui fut publiée dans le courant de 1849, M. Théodore Van Leries rectifia et compléta ces extraits en faisant connaître les élèves de Gossuin Van der Weyden.

Très-peu de temps après l'apparition du travail de M. Van Hasselt, M. Josse Cels fit insérer, dans une revue de Gand (2), un article qui est, au point de vue des faits biogra-

(1) Le baron DE REIFFENBERG avait déjà publié, en 1832, ces renseignements relatifs à Gossuin Van Der Weyden, dans son mémoire intitulé : *De la peinture sur verre aux Pays-Bas*, p. 48. Voy. les *Nouveaux mémoires de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, t. VII.

(2) *Revue de la Flandre*, t. tv, pp. 176 et 240.

phiques, un résumé de celui de l'écrivain dont il vient d'être question (1). Nous n'avons pas à nous occuper ici des conjectures plus ou moins ingénieuses de MM. Van Hasselt et Cels, sur les œuvres dues au pinceau de Roger Van der Weyden, pas plus que des articles publiés sur ce peintre par M. Waagen dans le *Kunstblatt*, en 1852, et traduits de l'allemand en français par M. A. Van Hasselt, dans *la Renaissance* (2).

Vers la fin de l'année 1849, M. le comte de Laborde mit au jour le premier volume des *Preuves* de son ouvrage intitulé : *Les Ducs de Bourgogne*. Ce recueil renferme deux documents précieux pour la biographie de Roger Van der Weyden. L'un (3) contient la mention d'un contrat passé, le 16 juin 1455, entre l'abbé de Saint-Aubert, près de Cambrai, et « Roger de le Pasture, maistre ouvrier de peinture de Bruxelles,» pour l'exécution d'un grand tableau, qui ne fut achevé que vers le mois de juin 1459 (4); l'autre (5) parle d'un « maistre Rogier, peintre », qui fut chargé de taxer des travaux faits en 1461 ou 1462, dans l'hôtel de Philippe le Bon, à Bruxelles. L'éminent publiciste français n'avait pas hésité à reconnaître que dans les deux textes il est question

(1) *Quelques pages de critiques à propos des recherches biographiques de M. André Van Hasselt sur les Van der Weyden*. Brochure de 32 pages.

(2) Les articles que M. WAAGEN a publiés dans le *Kunstblatt*, sur les artistes flamands, ont tous été traduits par M. VAN HASSELT, et forment une brochure de 88 pages, intitulée : *Notes supplémentaires pour servir à l'appréciation des anciennes écoles flamandes de peinture du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle*.

(3) P. LIX, note.

(4) Nous en avons fait, en 1856, une copie très-fidèle que nous avons abandonnée à M. WAUTERS pour la publication de sa deuxième notice sur Roger Van der Weyden. (Voy. cette notice, p. 42, note.)

(5) P. 479, n° 1868.

d'un seul et même artiste, c'est-à-dire de Roger Van der Weyden, dont le nom avait été traduit dans les *Mémoriaux de l'abbé de Saint-Aubert* (1). C'était la première fois que le nom de famille du peintre paraissait dans un document.

En 1854, M. Génard, alors sous-bibliothécaire et aujourd'hui archiviste d'Anvers, entreprit de faire imprimer en flamand un livre sur la gilde de Saint-Luc de cette ville : la première livraison seule a vu le jour (2). Des notes que M. Barthélemi Dumortier, de Tournai (3), lui avait communiquées furent mises à contribution par l'auteur anversoïse : elles tendaient à prouver l'existence d'une école de peinture à Tournai au xv<sup>e</sup> siècle et celle d'une corporation de peintres dès le XIV<sup>e</sup>. M. Génard publia, d'après les extraits copiés par M. Dumortier dans un registre aux admissions des peintres de Tournai, deux notes qui firent, à l'époque de leur apparition, une profonde sensation parmi les personnes s'occupant de recherches sur notre ancienne école artistique. Ces notes mentionnent l'inscription d'un peintre nommé Roger de le Pasture, natif de Tournai, comme apprenti, en mars 1427, chez Robert Campin, et son admission à la maîtrise, en août 1432; elles confirmaient l'exactitude de la traduction du

(1) « Rogier de le Pasture (traduction de Rogier Van der Weiden) », dit M. de LABORDE.

(2) *Luister der St-Lucas gilde* (32 p.). M. GENARD a repris en français la publication de ses intéressantes notices dans la *Revue d'histoire et d'archéologie*, tout le titre de : *Les grandes familles artistiques d'Anvers*. Six articles seulement ont paru dans les t. I<sup>er</sup> et II.

(3) M. DUMORTIER avait déjà communiqué, eu 1852, le résultat de sa découverte à GACHET, qui fut le premier à l'annoncer à propos du portrait de R. Van der Weyden trouvé par lui à la Bibliothèque d'Arras et dont il sera question plus loin. Voy. les *Bulletins de la commission royale d'histoire*, 2<sup>e</sup> série, t. V, p. 86.

nom de Van der Weyden. M. Génard rapprocha de ces extraits du registre des peintres de Tournai une autre petite découverte qu'il avait faite et qui ne manque pas d'importance. Sur le triptyque du Musée d'Anvers représentant *les Sept Sacrements*, attribué généralement à Roger Van der Weyden, sont peintes des armoiries que M. Génard reconnut pour être celles de Jean Chevrot, évêque de Tournai pendant les années 1437 à 1467. Il crut y voir la preuve que ce tryptique était bien effectivement dû au pinceau de l'artiste tournaisien.

Cette révélation du nom d'un peintre appelé Roger de le Pasture, natif de Tournai, dans un registre aux inscriptions des apprentis et maîtres de la corporation des peintres de cette ville, et surtout l'opinion hardiment avancée qu'il ne faisait qu'un avec Roger Van der Weyden, fit donc grand bruit, et peu de personnes voulurent y croire. Il restait un doute dans les esprits, et l'on se demandait où était le registre dont l'existence venait d'être si singulièrement ébruitée. Quant à la traduction du nom, elle est, quoi qu'on en puisse dire, parfaitement exacte, car *pasture*, ou *pascua* en latin, correspond au mot *weyde*, ainsi que le prouve un document du xv<sup>e</sup> siècle (1). A la même époque, en faisant le dépouillement des comptes de la recette générale de Brabant, aux Archives du royaume, nous avons rencontré trois fois la mention du nom de Roger Van der Weyden, dont deux avec son prénom seulement. Ces dernières ont été insérées dans la livrai-

(1) « Tria jornalialia pascue dicte weyden. » (*Cartulaire de la chartreuse de Scheut de 1480*, f<sup>o</sup> xxx v<sup>o</sup>, aux Archives du royaume.)

son du mois de juin du *Messenger des sciences historiques* de 1855 (1). On y lit que cet artiste fut chargé, en 1439, de peindre des plus riches couleurs une sculpture, en pierre blanche, faite par Jean Van Evere, et représentant la Vierge, accostée des figures en pied de Marie d'Évreux, femme de Jean III, duc de Brabant, et de Marie, duchesse de Gueldre, leur fille. L'année suivante, en 1440, Roger peignit les devisés de Philippe le Bon et d'Isabelle de Portugal sur les volets qui fermaient cette œuvre d'art. La troisième note, qui n'a paru qu'en 1866 (2), et qui contient les nom et prénom de Roger Van der Weyden, nous avait fait conclure qu'il s'agit dans les trois notes du même artiste.

Au mois de septembre 1855, M. Wauters commença dans la *Revue universelle des arts* (3) la publication d'une série d'articles intitulés : *Roger Van der Weyden, ses œuvres, ses élèves et ses descendants, etc.* Dans ce travail plein d'érudition, l'archiviste de Bruxelles, pour élucider la biographie du peintre, met en lumière de nouveaux documents inédits, puisés à des sources contemporaines. Le plus important sans contredit pour la thèse que cet écrivain y soutient, quant à la patrie de Roger, est un passage d'une chronique du couvent des chartreux de Hérinnes, près d'Enghien, dont une copie

(1) P. 130. Voy. nos *Archives des Arts, Sciences et Lettres*, t. I, 1<sup>re</sup> série, p. 114.

(2) Elle se trouve dans notre notice intitulée : *Jacques de Gerines, batteur de cuivre du xv<sup>e</sup> siècle*, qui a paru dans le *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, 1866.

(3) T. I<sup>er</sup>, p. 421 ; la suite est insérée dans le t. II. Le travail a été tiré à part en une brochure de 107 pages.

du XVII<sup>e</sup> siècle existe à la Bibliothèque de Bourgogne (1). Nous en avons signalé alors à M. Wauters une autre copie à la Bibliothèque publique de Mons (2). Cette intéressante chronique, qui fut écrite en latin par un moine du monastère, nommé Arnould Beeltsens, mort en 1490 (3), renferme une courte notice nécrologique du fils aîné de Roger Van der Weyden, appelé dans le manuscrit *Cornelius de Pascua, de Bruxella*, ou *Cornelius de Pascuis, de Bruxella*. Il y est bien désigné comme fils de Roger, célèbre peintre. L'annaliste rapporte qu'il fit ses études à l'université de Louvain, au collège du Porc; qu'après avoir reçu le grade de maître ès-arts, il entra à la chartreuse de Hérinnes, où il vécut pendant vingt-quatre ans environ, et qu'il mourut à l'âge de quarante-huit ans environ, au mois d'octobre 1473. Ses parents, — ajoute le chroniqueur, — donnèrent au couvent plus de 400 couronnes. Ces détails étaient précieux pour l'opinion avancée par M. Wauters : ils établissaient que Corneille Van der Weyden était né vers la fin de l'année 1425 ou au commencement de 1426, douze ou quinze mois avant l'inscription comme apprenti dans la corporation de Tournai du Roger de le Pasture, natif de cette ville. L'historien de Bruxelles invoqua donc cette date pour réfuter l'opinion de MM. Dumortier et Génard, et il prouva (4) que diverses personnes du nom de Van der Weyden vécurent à Bruxelles, dans le xv<sup>e</sup> siècle.

(1) Manuscrit n° 13754 : il est intitulé : *Chronicon et necrologium domus capelle Beate Marie Virginie ordinis cartusienm juxta Angiam in Herne*.

(2) Manuscrit n° 4589.

(3) Il mourut au mois de février 1489, dit le continuateur de la chronique, donc en 1490, nouveau style. Il était entré au couvent en 1456.

(4) Voy. sa notice tirée à part, p. 22.

Mais continuons l'énumération des découvertes faites par M. Wauters depuis la publication de sa première notice. Un registre qui est dans les archives des hospices de Bruxelles lui fournit quelques renseignements encore sur la propriété habitée par l'artiste jusqu'à sa mort, et ensuite par ses descendants, entre autres, par Pierre Van der Weyden, lequel fut aussi peintre et vécut également au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle. M. Wauters recueillit çà et là dans un manuscrit de la Bibliothèque de Bourgogne, dans un registre provenant de l'ancienne cour du châtelain de Bruxelles et dans deux autres registres existant dans les archives de Sainte-Gudule, des annotations et des documents relatifs au même Pierre Van der Weyden et à Catherine Van der Noot, sa femme.

En suivant l'ordre chronologique des publications, c'est ici que vient se placer la seconde édition du *Catalogue du Musée d'Anvers*, qui vit le jour en juillet 1857, et dont la rédaction est en majeure partie l'œuvre de M. Th. Van Leries. Il résume dans l'article consacré à Roger Van der Weyden la plupart des découvertes faites jusque-là : on y lit que c'est à lui que fut montrée, en 1852, la copie, faite par M. Dumortier, du registre aux inscriptions des peintres de la ville de Tournai, et qu'il fut frappé de la coïncidence des noms de Roger Van der Weyden et de Roger de le Pasture, à la lecture des passages relatifs à l'apprentissage et à la maîtrise de l'artiste tournaisien. Ce n'est que plus tard, semble-t-il, que M. Van Leries a connu la note publiée par M. le comte L. de Laborde.

En 1858, M. Éd. Van Even, archiviste de la ville de Louvain et l'un de nos plus infatigables chercheurs, fit insérer

dans la revue hollandaise *de Dietsche Warande* (1), les textes latins, accompagnés d'un commentaire, des articles biographiques que Jean Molanus ou Vermeulen à consacrés à divers artistes dans son ouvrage, jusqu'alors inédit, intitulé : *Historiae Lovaniensium libri XIV*. Ce manuscrit a depuis été publié par la Commission royale d'histoire. Molanus a consacré un article à Roger Van der Weyden (2). Il lui donne la qualification de bourgeois et de peintre de Louvain, et M. Van Even s'est hâté naturellement de revendiquer le grand artiste pour sa ville natale. M. Ch. Ruelens, dans ses annotations à l'édition française de l'ouvrage de MM. Crowe et Cavalcaselle, a réfuté cette opinion (3).

Nous ne pouvons omettre de consigner ici l'une des observations de M. Van Even, qui se demande si Roger ne serait pas le fils d'un tailleur de pierres du nom de Henri Van der Weyden, qu'il a trouvé mentionné dans un compte de travaux exécutés au palais du duc de Brabant, à Louvain (4). Cette réflexion, faite à une époque où le véritable nom du père de Roger ne nous avait pas encore été révélé par les documents des archives de la ville de Tournai et ceux des Archives du royaume, est au moins singulière :

(1) T. IV, pp. 18-43. Cet article a paru en une brochure de 33 pages, sous le titre de *Nederlandsche kunstenaers*, etc.

(2) Voici cet article : « Magister Rogerius, civis et pictor Lovaniensis, depinxit Lovanii ad S. Petrum altare Edelheer, et in capella beatæ Mariæ summum altare, quod opus Maria regina a sagittariis impetravit, et in Hispanias vehi curavit, quamquam in mari periisse dicatur, et ejus loco dedit capellæ quingentorum florenorum organa, et novum altare, ad exemplar Rogerii expressum opera Michaelis Coxenii Mechliniensis, sui pictoris. » (P. 609.)

(3) P. cxxxi.

(4) VAN EVEN, *Louvain monumental*, p. 139.

elle mérite bien, nous paraît-il, de ne pas tomber dans l'oubli. M. Wauters, dans son dernier travail sur R. Van der Weyden, cite l'opinion de Molanus, dont le texte lui avait été communiqué par M. Ruelens (1); naturellement il en conteste la valeur et l'exactitude.

Dans le courant de l'été 1860, nous eûmes occasion de voir les manuscrits de la bibliothèque de feu Th. de Jonghe, et parmi eux un petit registre contenant les noms des personnes qui s'étaient fait inscrire dans la confrérie de la Sainte-Croix, établie dans l'église de Saint-Jacques sur Cau-denbergh, à Bruxelles. Ce manuscrit a été acquis par la Bibliothèque de Bourgogne. Il fut confectionné en 1462, et parmi les noms qui y sont consignés, se trouve celui de Roger Van der Weyden, avec la qualification de peintre de la ville. Postérieurement à 1462, d'autres annotations ont été faites dans le registre, et nous y avons rencontré le nom du peintre Pierre Van der Weyden et de l'orfèvre Jean Van der Weyden, avec cette précieuse indication qu'ils sont fils du peintre Roger. Nous avons pu constater, en étudiant les écritures du volume, que ces deux inscriptions datent des premières années du règne de Charles le Téméraire. Ces détails ont été publiés dans nos *Archives des Sciences, Arts et Lettres*, t. II, § 69. A la même époque, M. Ch. Ruelens a fait aussi insérer un article sur le registre de la confrérie de la Sainte-Croix, dans le tome II de la *Revue d'histoire et d'archéologie*. Ces renseignements prouvaient que Roger Van der Weyden avait eu au moins trois fils : Corneille,

(1) Voy. sur la découverte du manuscrit de Molanus, par M. RUELENS, en 1855, le *Bulletin du Bibliophile belge*, t. XI, p. 179.

Pierre et Jean. L'existence des deux aînés avait été signalée par M. Wauters; le troisième nom venait de nous être révélé.

Un peu plus tard, dans le *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie* (livraison du mois d'octobre 1862) (1), M. Éd. Fétis a également fourni pour la biographie de Gossuin Van der Weyden, petit-fils de Roger, quelques indications utiles, puisées dans les archives du monastère de Tongerlo, et dont il doit la communication à M. Van Spilbeeck, alors bibliothécaire de l'abbaye.

C'est au mois de juillet 1863 que furent distribués à des amis quelques exemplaires de notre brochure ayant pour titre : *Documents authentiques relatifs aux frères Van Eyck et à Roger Van der Weyden et ses descendants* (2). C'est un tirage à part de quelques feuilles de nos *Annotations* à la traduction française de l'ouvrage de MM. Crowe et Cavalcaselle, intitulé *Les anciens Peintres flamands*. Le volume qui renferme notre travail n'a pu voir la lumière que deux ans plus tard. Dans la brochure sont résumées les découvertes que nous avons faites quelques mois auparavant sur l'artiste de Tournai, et dont les journaux d'alors ont parlé (3). Nous y avons administré la preuve, fournie par un texte qui sera reproduit plus loin, que Roger de le Pasture était bien natif de cette ville; qu'il habitait Bruxelles à l'époque de son décès et que la date de sa mort correspond à celle déjà

(1) P. 469.

(2) Cette brochure a 38 pages.

(3) Voy. le *Courrier de l'Escaut et le Belge* du 12 avril 1863, le *Journal des Beaux-Arts* du 30 avril suivant, etc.

publié par M. Wauters. Les autres particularités nouvelles révélées dans notre opuscule sont ; la date de naissance du grand peintre, le nom de son père, la date et le lieu de naissance de ses quatre enfants, la certitude qu'il demeurait déjà à Bruxelles au mois d'avril 1435, enfin, l'âge de sa femme quand elle décéda.

M. Éd. Fétis fut le premier à faire usage des renseignements que nous avons mis au jour, dans la première édition de son *Catalogue du Musée royal de Belgique*, à Bruxelles, qui vit le jour en novembre 1863 (1). Depuis lors, personne n'a plus révoqué en doute la naissance à Tournai de Roger Van der Weyden, ni son identité avec le peintre officiel de la ville de Bruxelles.

M. Wauters a écrit, en 1865, l'article qui est consacré à Roger Van der Weyden dans l'*Histoire des peintres de toutes les écoles*, publiée à Paris sous la direction de M. Ch. Blanc. Il a mis largement à profit les renseignements que nous avons découverts et résumés dans notre brochure mentionnée plus haut. Mais il maintient néanmoins sa première opinion et continue à faire naître Van der Weyden à Bruxelles. Plus circonspect que dans ses notices antérieures, M. Wauters ne reconnaît plus pour authentiques que deux tableaux de ce maître : il penche pour lui attribuer le tableau de Dantzick.

Cette même année, la biographie des descendants de Roger s'enrichit de nouveaux et nombreux détails, grâce aux recherches de M. le chevalier Léon de Burbure, qui les a

(1) P. 157.

communiquées à l'Académie royale de Belgique (1). Nous avons maintenant des données positives sur Gossuin Van der Weyden et Roger le jeune, son fils ; sur leurs alliances, leur état de fortune, leur postérité, leurs élèves, etc. Tel est l'exposé exact et chronologique de tous les documents contemporains ou d'une authenticité irrécusable qui ont été mis au jour pour établir la biographie de Roger Van der Weyden et de ses descendants, depuis 1846 jusqu'aujourd'hui. Nous n'avons pas à mentionner, dans cette analyse des travaux de nos devanciers, les dissertations qui ont été publiées sur des œuvres inscrites dans les catalogues des musées ou dans les collections particulières sous le nom de Van der Weyden père ou fils. Nous nous contenterons, plus loin, de présenter quelques observations sur l'impossibilité où l'on se trouve, en tenant compte des faits et des dates que nous allons faire connaître, de pouvoir attribuer à maître Roger des œuvres qu'il n'a pas pu exécuter.

## II.

### LE REGISTRE AUX INSCRIPTIONS DU MÉTIER DES PEINTRES, VERRIERS ET ENLUMINEURS DE LA VILLE DE TOURNAI.

Passons à l'examen des découvertes de documents authentiques que nous avons faites dans le dépôt des Archives du royaume et dans les archives communales de Tournai.

(1) Voyez le *Bulletin*, 2<sup>e</sup> série, t XIX, n° 3. La notice de M. DE BURBURE a été tirée à part en une brochure de 33 pages, sous le titre suivant : *Documents biographiques inédits sur les peintres Gossuin et Roger Van der Weyden le jeune.*

Lors de l'apparition, en 1854, de la brochure de M. Génard, beaucoup de personnes, avons-nous dit, se demandèrent où était le registre cité par M. B. Dumortier, et s'il existait réellement. La Société de l'histoire de Belgique nous ayant confié la publication des *Mémoires de Pasquier de la Barre et de Nicolas Soldoyer, pour servir à l'histoire de Tournai de 1565 à 1570*, nous somme allé, en 1859, faire des recherches dans les archives de cette ville afin d'enrichir cet ouvrage de notes et de pièces justificatives. C'est à cette époque que nous avons appris de M. l'archiviste Vandebroeck l'existence du registre, qu'il s'empessa de mettre sous nos yeux. En voici la description : c'est un gros volume in-quarto, formé de 277 feuillets de papier, non cotés, et relié en veau brun gaufré. La couverture est garnie sur chaque plat de cinq boutons ou rosaces en cuivre; les coins sont garantis contre l'usure par de petites plaques de même métal, et l'on y voit encore les charnières en cuivre des fermoirs, lesquels ont été arrachés. Les vingt-trois premières pages sont remplies par la charte de Charles VII, roi de France, — car Tournai faisait alors partie des états de ce prince, — qui est datée de Bourges, « ou mois de juing l'an de grâce mil quatre cent vingt-et-quatre, » et par lequel le roi autorise la reconstitution des trente-six bannières sous lesquelles étaient réparties les corporations des métiers de la ville : la suppression de ces bannières avait été prononcée à la suite des émeutes antérieures. Cette charte de 1424 donne aux bannières une force qu'elles n'avaient pas encore eue auparavant ; elle leur accordait une participation directe dans l'administration municipale. Au verso du folio 12 du registre se trouve la teneur du « serement que chascune

personne doit faire à estre receu de entrer en banière et aussi aux mestiers dont ilz veullent user. » A partir du folio 13 commencent les inscriptions des maîtres et apprentis peintres, verriers, enlumineurs, etc., qui faisaient partie de la corporation dont provient le registre. Ces inscriptions remontent à l'année 1426 et s'étendent jusqu'en 1794.

Occupons-nous maintenant de ce précieux document au point de vue paléographique, car sa confection ne date pas de l'époque des premières annotations. En comparant les écritures du registre entre elles, on peut aisément reconnaître que les inscriptions, depuis l'année 1426 jusque vers 1485, sont toutes de la même main, et que celles qui sont postérieures à cette dernière date ont été ajoutées au fur et à mesure. Néanmoins, d'après l'examen attentif que nous avons fait des dernières annotations de l'auteur des inscriptions antérieures à 1486, nous pouvons assurer que le copiste a commencé son travail en 1482 ou 1483; il y a cent trente-cinq pages de sa main.

Le registre de Tournai est divisé en quatre parties, dont la première comprend les « maîtres paintres et, voiriers, » et la seconde les apprentis des mêmes catégories. Les autres professions qui dépendaient de la corporation ne payaient que *demye-franchise*, c'est-à-dire la moitié des droits que devaient acquitter les maîtres peintres et verriers. Les noms de ceux qui ont été inscrits comme maîtres ou apprentis en payant la demi-franchise forment la troisième et la quatrième partie du volume. C'est dans cette dernière catégorie que se trouvent les enlumineurs, « les papiereurs et les faiseurs de quartes » ou « quarteurs », et ceux qui apprenaient à « pourtraire, » c'est-à-dire à dessiner. Toute personne voulant user

de couleurs pour peindre des cadres, des poteries, des images de plâtre, des jouets d'enfants et autres menus objets, était dans l'obligation d'acheter la demi-franchise du métier des peintres et verriers.

A Tournai, les corporations des métiers, qui étaient, avons nous dit, divisées en trente-six bannières, formaient, comme à Bruxelles, neuf groupes appelés nations. La corporation des peintres et verriers faisait partie de la bannière des orfèvres ; elle avait saint Luc pour patron et son autel à l'église de Saint Pierre. Le 27 novembre 1480, les ordonnances qui la régissaient depuis 1423 furent modifiées : on conserve dans les archives de la ville l'original du nouveau règlement, qui est transcrit sur plusieurs feuilles de parchemin cousues ensemble et muni du sceau des doyens et sous-doyens des métiers. Nous avons entendu faire et l'on fait encore (1) contre l'authenticité du registre de Tournai des objections qui n'ont aucun fondement. Il avait, disait-on d'abord, été fabriqué dans ces derniers temps; mais, après l'inspection du volume, et après en avoir contrôlé avec nous plusieurs pages de texte à l'aide des comptes encore existants de la corporation, on fut bien forcé de reconnaître qu'il était ancien et même que sa confection n'était pas postérieure à l'année 1488. On prétendit alors que les inscriptions qui remontent à 1426, étant de la même main jusqu'en 1485, avaient été inventées par l'auteur des premières écritures du manuscrit, pour des motifs que nous ignorons, et qu'on

(1) Voy. la lettre de M. WAUTERS dans *l'Écho du Parlement* du 12 janvier 1868.

serait en effet bien en peine d'expliquer, à moins qu'on ne dise qu'il a prévu que Roger Van der Weyden serait un jour un titre de gloire pour la ville de Tournai. Chacun sait combien peu nos artistes du xv<sup>e</sup> siècle se sont préoccupés de toute vanité de cette espèce, et en effet, il n'existe qu'un nombre infiniment restreint de tableaux, sculptures, vitraux, miniatures, orfèvreries, etc., signés du nom du maître qui les a exécutés. Nous n'en invoquerons pour preuve que Roger Van der Weyden lui-même, dont on n'a pu jusqu'ici déterminer qu'un seul tableau avec certitude. Et puis, d'ailleurs, quelqu'un a-t-il pu s'imaginer, il y a quatre siècles, qu'un jour viendrait où l'on s'occuperait de rechercher toutes les particularités qui se rattachent à la biographie d'un certain peintre du nom de Roger de le Pasture, et que plusieurs localités se disputeraient l'honneur de lui avoir donné naissance? Le registre de Tournai serait-il faux parce qu'un certain nombre de feuillets sont de la même écriture, tout comme dans le registre aux inscriptions de la gilde de Saint-Luc, à Bruges, que l'on vient de livrer à l'impression (1), et qui remonte à 1453. Le plus ancien registre aux admissions de la gilde d'Anvers a-t-il plus de caractère d'authenticité que le registre de Tournai? Les inscriptions qui commencent à 1453 sont comme dans celui de Tournai d'une écriture

(1) Il a paru dans les *Annales de la Société d'émulation* de Bruges. L'auteur de cette publication, M. Désiré VAN DE CASTEELE, l'a fait imprimer en un volume séparément, sous le titre de *Keuren, livre d'admission et autres documents inédits concernant la ghilde de Saint-Luc, à Bruges*. Il y a ajouté des notes et divers renseignements utiles pour l'histoire des arts. Le volume comprend 432 pages. L'exactitude des textes laisse toutefois beaucoup à désirer.

parfaitement uniforme jusque vers 1520, ce qui prouve évidemment que le *ligger* anversois fut copié à cette époque peut-être d'après un plus vieux registre. A-t-on jamais songé pour ce motif à en contester la valeur? On conserve aussi dans les archives communales de Gand le registre qui renferme les admissions du métier des peintres et sculpteurs de cette ville. La liste des artistes ayant fait partie de la corporation depuis 1338 jusqu'à 1539, époque de la suppression de tous les corps de métiers de Gand, par suite de l'insurrection de cette puissante commune contre Charles-Quint, a été publiée plusieurs fois déjà par MM. F. Devigne (1) et E. De Busscher (2). Nous avons examiné la contexture de ce registre. L'écriture est également uniforme depuis le commencement jusqu'à la fin de la liste dont nous parlons. A partir de 1540, il y a lacune, la corporation ayant été supprimée par l'Empereur ; elle ne semble s'être reconstituée qu'en 1584, car ce n'est qu'à partir de cette date, époque de la reddition de Gand, que les inscriptions du métier recommencent pour s'arrêter à 1713. Les années suivantes étaient contenues dans un autre registre qui est perdu. Nous sommes parfaitement convaincu, — et tous ceux qui voudront se donner la peine de l'examiner attentivement seront de notre

(1) Voy. son article intitulé : *École de peinture et de sculpture à Gand, aux xiv<sup>e</sup>, xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles*, qui a été inséré, en 1855, dans les *Annales de la Société royale des Beaux-Arts et de Littérature de Gand*.

(2) Elle est jointe aux tirés à part de la notice que cet écrivain a fait insérer, en 1853, dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, t. XX, n° 2, sous le titre suivant : *Notice sur l'ancienne corporation des peintres et sculpteurs à Gand*. M. DE BUSSCHER l'a fait réimprimer plus correctement, en 1859, à la suite de son curieux travail intitulé : *Recherches sur les peintres gantois des xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles*, etc., qui a été publié dans le *Messenger des sciences historiques* de cette même année.

avis, — que la liste ancienne du registre de Gand a été copiée vers 1584, l'écriture et les filigranes du papier sont là pour le démontrer. Les Gantois ayant perdu leurs privilèges, et les métiers ayant été dépouillés de leurs chartes et cartulaires, celui qui fut chargé, à l'époque dont nous parlons, des écritures de la corporation aura, en l'absence de l'ancien registre aux admissions que l'on ne possédait plus, reconstitué le passé de la gilde à l'aide d'autres documents, et très-probablement au moyen d'anciens comptes et de papiers qui étaient restés entre les mains des derniers fonctionnaires du corps. Telle est la cause des nombreuses lacunes qu'on remarque dans la liste de 1338 à 1539, et en même temps celle des erreurs de dates provenant de l'emploi du style des Pâques ou de toute autre manière de compter dont le compilateur n'aura pas tenu compte.

On nous pardonnera de nous être étendu sur ces considérations; mais il est important, avant de rejeter un document comme faux ou suspect, de le soumettre à un examen approfondi, de bien déterminer la date de sa confection et de se demander, enfin, quel intérêt on pouvait avoir à inventer de pareils documents. Sans doute, au moyen âge, plus tard encore et même de nos jours, on a fabriqué et on fabrique encore de fausses chartes, de faux diplômes, de faux sceaux, de fausses lettres, qui ne trompent que les ignorants; mais il y a bien loin delà à supposer qu'à Tournai, vers 1485, à Anvers, vers 1520, et à Gand, vers 1584, il se soit trouvé des scribes qui furent assez habiles et assez savants pour composer des listes d'artistes anciens, dont les noms se retrouvent dans des registres contemporains et à l'abri de toute suspicion.

Le volume de Tournai est donc de la plus parfaite authenticité au point de vue paléographique, et nous nous sommes plu à le montrer à un grand nombre de personnes compétentes du pays et de l'étranger. Le document en question n'est pas moins irrécusable sous un autre point de vue encore, d'après les noms qu'il renferme; c'est ce que nous allons prouver.

Le registre fut écrit en 1482 ou 1483; le fait ne saurait être nié et chacun peut en acquérir la conviction, puisqu'il appartient à un dépôt public. Il est inutile d'établir que les personnes dont les noms sont postérieurs à cette date ont vécu à Tournai et réellement exercé les professions de peintre, de verrier, d'enlumineur ou toute autre du ressort de la corporation. Il suffira d'apporter des preuves de l'existence des personnes qui figurent entre les années 1426 et 1482. Or, les noms des peintres Jean de Vrenay, Jacques de Mons, Robert Campin, Nicaise Barat, Jacques Daret, Jean le Bacre, Pierre Laingniel, Jean le Kien, Jean Villain, Enguérand de Hotelz, Philippe Truffin, Martin Herman, Henri de Beaumetiel, Gilles le Rike, etc.; ceux des maîtres verriers Thomas Mallet, Jean Blancart, Roland de Reviel, etc.; les noms de l'enlumineur Jean Ramon et du cartier Philippe du Bos, se retrouvent, les uns, dans les comptes des ouvrages de la ville et dans les comptes des arbalétriers fournis aux rois de France; les autres, dans les registres de la loi, qui contiennent les serments des bourgeois et les condamnations prononcées par le magistrat, ou dans les journaux des prévôts et l'innombrable collection des actes des échevinages de la cité et de Saint-Brice.

On a dit encore que le registre de Tournai a peut-être été

rédigé au moyen des noms que renferment les comptes des travaux exécutés à Bruges, en 1468, à l'occasion des fêtes du mariage de Charles le Téméraire avec Marguerite d'York. Ces comptes forment un volume qui fait partie de la collection des registres de la chambre des comptes, aux Archives du royaume (1). Le baron de Reiffenberg en a le premier publié des extraits dans son édition de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*; Ils ont été réimprimés plusieurs fois depuis (2). Le soi-disant auteur des fausses inscriptions du registre de Tournai n'a pu avoir connaissance de ce document, car de son temps nul étranger ne pénétrait dans les archives de la chambre des comptes de Flandre, que l'on conservait alors à Lille. Nous ajouterons que, parmi les peintres qui se rendirent à Bruges pour y travailler, il n'y en a, tout au plus, qu'une huitaine appartenant à la corporation de Tournai, et le registre renferme cinquante à soixante noms antérieurs à 1485, dont beaucoup, nous le répétons, se rencontrent dans les archives de la ville.

Enfin, pour compléter les preuves de l'authenticité du registre, on peut confronter sept comptes originaux de la corporation des peintres et verriers de Tournai, tous antérieurs à 1482, qui sont conservés dans ce dépôt, et dont nous parlerons plus loin. La recette de ces comptes renseigne les droits payés par les maîtres et apprentis pour leur réception, en une seule ou en plusieurs fois. *Il* faut donc que les noms se retrouvent dans ces documents et aux dates indiquées

(1) N° 1795.

(2) MICHIELS, *Histoire de la peinture flamande et hollandaise*, t. II, p. 113; — *Annales de la Société d'émulation*, etc.; Bruges, t. III, 2<sup>e</sup> série, p. 141; — DE LA BORDE, *les Ducs de Bourgogne*; Preuves, t. II, p. 293.

par le registre, et nous croyons inutile d'ajouter que tout concorde parfaitement. On y lit entre autres les noms de Jean (*Hanse*) Senellaert ou Snellaert, d'Anvers, dont M. Génard (1) veut ne faire qu'un seul individu avec son homonyme, qui était membre de la gilde de Saint-Luc d'Anvers, à la même époque; celui d'Émile ou *Mille* Marmion, frère de Simon, le célèbre peintre et enlumineur de Valenciennes, qui sont tous deux inscrits dans le registre de Tournai comme maîtres, l'un à la date du 15 juillet 1469, et l'autre le 27 avril 1468 (2); ceux de Philippe Voisin, Philippe Truffin et Pierre Heldebault, les trois peintres qui paraissent avoir eu le plus de réputation à Tournai, dans la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle, à en juger par le nombre de leurs élèves et les travaux dont la mention nous a été conservée. Pour révoquer en doute l'authenticité de ces comptes, autant vaudrait dire que les archives de la ville de Tournai ne renferment que des pièces fabriquées et apocryphes.

### III.

DÉTAILS BIOGRAPHIQUES SUR ROGER VAN DER WEYDEN. — NOM DE SON PÈRE.  
— LA DATE ET LE LIEU DE SA NAISSANCE. — SON SÉJOUR A BRUXELLES. —  
DATE DE SA MORT. — SON ANNIVERSAIRE ET SON ÉPITAPHE.

Ce fut le désir de mieux connaître les artistes inscrits dans le registre en question qui nous poussa à aller à Tour-

(1) *Luister der St-Lucasgilde*.

(2) Voy. sur ces artistes les renseignements que nous avons publiés dans nos *Archives des Arts, Sciences et Lettres*, t. II, 1<sup>re</sup> série, pp. 201 et suiv.

nai, au mois d'avril 1863. Nous avons alors l'intention de publier la liste des peintres comme annexe aux notes que nous devons joindre à la traduction de l'ouvrage de MM. Crowe et Cavalcaselle.

En compulsant donc les diverses catégories de registres et de papiers reposant aux archives communales de Tournai qui sont si riches, avec l'aide de M. l'archiviste H. Vandenbroek et de M. Boty, son adjoint, qui nous ont très-obligeamment secondé dans nos recherches, nous avons recueilli, disons-nous, un nombre considérable de renseignements sur les personnes dont les noms figurent dans le registre à leur date d'admission, soit comme apprenti, soit comme maître. C'est en nous livrant à ces investigations que nous avons trouvé sur Roger de le Pasture des renseignements d'un grand intérêt pour la biographie de ce célèbre peintre et de ses descendants, et, tout à la fois, pour l'histoire artistique du xv<sup>e</sup> siècle. Nos documents, joints à ceux qui ont été découverts et publiés par MM. Wauters, de Laborde, Van Hasselt, Éd. Fétis, L. de Burbure, etc., peuvent se diviser en plusieurs groupes. Nous analyserons en premier lieu ceux qui concernent la personne de Roger, le nom de son père, la date de sa naissance, sa patrie, son séjour à Bruxelles et la date de sa mort, etc. ; viendront ensuite les notes relatives à sa femme et à l'état de fortune des deux époux ; puis nous donnerons celles qui regardent chacun de leurs enfants; nous terminerons par quelques réflexions sur les conclusions qu'il faut déduire de l'ensemble de ces renseignements et par la réfutation de l'opinion que Van der Weyden fut élève de Jean Van Eyck.

Nous établirons au premier lieu le véritable nom et la patrie de Roger. Le registre de la corporation des peintres renferme deux mentions relatives au peintre Roger de le Pasture; elles sont ainsi conçues :

(Folio 81 r°.) « Rogelet de le Pasture, natif de Tournay, commencha sou apresure le cinquesme jour de mars l'an mil cccc vingt-six ; et fut son maistre maistre Robert Campin, painre : le quel Rogelet a parfait son apresure deuement avec sondit maistre. »

(Folio 17 v°.) « Maistre Rogier de le Pasture, natif de Tournay, fut receu à le francise du mestier des paintres, le premier jour d'aoust l'an dessusdit [mil cccc xxxij]. »

D'où il ressort que Roger de le Pasture fut inscrit comme élève ou apprenti de Robert Campin, le 5 mars 1426, style de l'évêché de Tournai, lequel commençait aux Pâques, et, par conséquent, en 1427, selon notre manière de compter, et qu'après avoir rempli les conditions exigées par les ordonnances du métier, qui déterminaient quatre années d'apprentissage, il fut reçu franc-maitre peintre, le 1<sup>er</sup> août 1432. Roger de le Pasture, — les deux textes sont positifs, — naquit donc à Tournai. Ce n'est pas un fait isolé que la mention du lieu de naissance dans le registre aux inscriptions de la corporation tournaisienne : nous citerons, entre autres, les annotations qui regardent Mathieu Van Germez, en 1429 ; Jean de le Fosse et Enguérand de Hotelz, en 1432 ; Daniel Daret, en 1433; Adam du Quennoit, en 1446; Jacques de Noyelle, en 1447; Jean Haertvust, en 1449; Jean Fontaine, en 1450; Jean Senellart et Pierre de Los, en 1453; Jean Lesage, en 1454; Pierre Marial et Philippe Truflin, en 1457, etc., etc. Du reste, nous ne connaissons

pas de ville où les registres soient mieux tenus et plus détaillés pour les époques anciennes du xiv<sup>e</sup> et du xv<sup>e</sup> siècle qu'à Tournai. C'est ainsi que ceux qui contiennent les admissions des bourgeois depuis 1313, renseignent très-fréquemment, à la suite du prénom et du nom, la profession de l'individu, son lieu de naissance, la date de son serment et souvent aussi le nom du père. Nous avons dépouillé cette catégorie de registres, et nous nous sommes assuré, par l'absence du nom de Roger de le Pasture, qu'il ne fut pas reçu bourgeois de Tournai. On doit même s'étonner, quand on parcourt ces listes, du petit nombre de personnes qui y figurent, et le nombre en serait bien moindre encore, si les chartes n'avaient fait à ceux qui étaient nommés à quelque charge publique d'esward, de doyen, de sous-doyen ou autre, une obligation d'être bourgeois et de prêter le serment dont nous rajeunissons ici les termes, « de maintenir et garder loyalement la paix, la tranquillité et le commun profit de la cité, et de ne se traire en autre cour qu'en la cour des prévôts, jurés et échevins. »

Dans les textes qui précèdent, de même que dans ceux qui seront cités plus loin, c'est toujours *de le Pasture*, l'article *le* étant alors indifféremment masculin ou féminin. Il faut conséquemment maintenir l'orthographe du temps.

Les documents suivants vont nous apprendre la date très-approximative de la naissance de Rogier et le nom de son père.

On lit dans un registre aux rentes viagères vendues en avril, mai, juin et juillet 1433, pour lever la somme à payer à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, en vertu du traité de

sûreté conclu par la ville de Tournai avec ce prince pour le terme de six ans, le passage suivant :

« Au xxj<sup>e</sup> jour d'octobre. — A maistre Rogier de le Pasture, pointre, fil de feu Henry, demorant à Brouxielles, eagié de xxxv ans, et demisielle Ysabel Goffart, fille Jehan, sa femme, eagié de xxx ans : x livres:

» A Cornille de le Pasture et Marguerite, sa suer, enffans dudit maistre Rogier, qu'il a de ladite demisielle Ysabel, sa femme, ledit Cornille eagié de viij ans, et ladite Marguerite de iij ans : c solz. »

Les mêmes articles sont répétés, en abrégé, sous la date du 21 avril, ce qui prouve que la rente a été créée à cette date, puisque le premier paiement semestriel se faisait le 21 octobre. L'inscription de ces rentes est reproduite dans un volume intitulé : *C'est le livre ou cartulaire ouquel sont escriptes les rentes à vie que la ville et cité de Tournai doit, les personnes à qui et les jours que ycelles rentes eschieent, etc., lequel cartulaire fu fais et renouveliez ou mois d'aoust l'an mil iiij<sup>e</sup> et xliij*. Voici l'extrait qu'on lit sous la date du 21 octobre :

« A maistre Rogier de le Pasture, pointre, fil de feu Henry, demorant à Brouxiellez, et demisiel Ysabel Goffart, sa femme, acquis eu l'an mil iiij<sup>e</sup> et xxxv : x livres.

A Cornille et Margritte de le Pasture, enffans dudit maistre Rogier, acquis oudit an : c solz tournois. »

En résumant ces textes, on voit que certain Roger de le Pasture, peintre, fils de Henri, habitant Bruxelles, et Isabelle Goffart, sa femme, fille de Jean, ont acheté, le 21 avril 1435, une rente annuelle et viagère de 20 livres tournois sur la ville de Tournai, et une autre semblable rente de 200 sous tournois, qui est inscrite aux noms de leurs enfants Corneille

et Marguerite, et que ces rentes se payaient, par semestre, le 21 octobre et le 21 avril. L'âge de chacune de ces quatre personnes, au moment de la création de ces rentes, est indiqué : le père avait trente-cinq ans, la mère trente, le fils huit et la fille trois.

Après un certain nombre d'années, comme beaucoup de cas de décès s'étaient produits dans l'intervalle de temps écoulé, on renouvela le cartulaire des rentes; celui de 1443 le fut en 1459. Les rentes qui précèdent y sont retranscrites en ces termes, aux dates du 21 octobre et du 21 avril :

« A maistre Rogier de le Pasture, pointre, demorant à Brouxelles, et demisiel Ysabel Goffart, sa femme, acquis eu l'an mil iiii<sup>c</sup> xxxv, au pris de xij deniers le denier : x livres.

A Cornilles de le Pasture, fil dudit maistre Rogier, seconde vie, acquis oudit an et audit pris : c solz. »

Le cartulaire des rentes qui fut dressé au moment de leur création, en 1435, n'existe plus aux archives de Tournai, mais les motifs de cette création sont amplement expliqués dans le livre du cartulaire renouvelé en 1468, et que voici : *C'est le livre et cartulaire ouquel sont escriptes les rentes à vie que la ville et cité de Tournay doibt, les noms et soubz noms des accateurs et des vies à qui elles sont deues, et les jours que icelles rentes eschéieent à payer, etc., et furent et ont esté lesdictes rentes en temps passé vendues pour le grant nccessité, frais et quierques que ladicle ville a eu à susporter, tant à l'occasion des guerres des roys de France, nos seigneurs, de bonne mémore (cui Dieux pardoinst), et aussi pour les traictiés de feur, estat et abstinence de guerre que icelle ville et les habitans, et ceulx du bailliage de Tournésis ont obtenus de très-excellent et puissant prince*

*monseigneur le duc de Bourgoinyne, conte de Flandres, etc., ses pays et subgès continuellement, depuis l'an mil iiij<sup>c</sup> xxvj jusques en lan mil iiij<sup>c</sup> et xl; et lequel cartulaire fu fais et renouveliez en l'an mil iiij<sup>c</sup> lxxvij.* La ville de Tournai s'était donc trouvée dans la nécessité de faire un appel de fonds et de créer des rentes viagères par suite des charges que lui occasionnèrent les guerres des rois de France contre les Anglais, dont Jeanne d'Arc parvint à arrêter les conquêtes; puis à cause des sommes considérables que la ville fut obligée de payer à Philippe le Bon pour acheter la neutralité de son territoire et le droit pour ses bourgeois et habitants de commercer et aller librement dans les États du puissant duc de Bourgogne qui entouraient le petit territoire français du Tournaisis.

Là ne se bornent point les renseignements que nous fournissent les archives communales de Tournai. On y conserve encore un registre aux « rentes vendues, au mois de mai xiiij<sup>c</sup> xlj, pour furnir et mettre sus le nombre d'arbalestriers, paviseurs, canonniers, carpentiers, foueurs, cartons, leurs capitaines, chinquanteniers et autres saudoyers, armés et garnis de trait et d'autres habillemens de guerre, qui, par l'avis et assens des consaulx, furent, en obéissant au roy, nostre sire, envoyés de par la ville, au mois de juing, au service du roy nostredit seigneur, lors estans et tenant siège devant sa ville de Pontoize, et pour ycelle armée furnir à l'onneur de ladite ville. » Parmi les personnes qui achetèrent des rentes à cette occasion figure de nouveau Roger de le Pasture, aux échéances du 15 mars et du 15 septembre :

« Au xv<sup>e</sup> de mars. — A Rogier de le Pasture, pointre, demorant à Brouxielles,

accateur, aux vies de lui, eagié de xliij ans, et de demisielle Ysabel Goffart, sa femme, acquis le xv<sup>e</sup> jour de septembre l'an mil iiijc xlv, à xij deniers le denier : c solz tournois.

» Audit accateur, aux vies de lui et de Piéret de le Pasture, son fil, eagié de iij ans, acquis comme dessus : v solz tournois.

» Audit accateur, aux vies de lui et de Haquinet de le Pasture, son fil, eagié de iij ans, acquis comme dessus. »

Le dépôt des archives de Tournai renferme, de plus, un volume où sont réunis les « comptes des frais, mises et despens » faits au nom de la ville pour les arbalétriers et autres gens de guerre envoyés aux rois de France, depuis l'année 1410 jusqu'à 1446. Dans ces circonstances, ainsi qu'on vient de le voir par le préambule du registre de 1441 que nous avons cité textuellement, la ville créait des rentes viagères qu'elle payait en établissant de nouveaux impôts, et le compte des rentes dues depuis la Saint-Remi 1441 jusqu'à la Saint-Remi 1442, résume ce que dit le registre cité plus haut (1).

Ces derniers extraits se rapportent donc à trois nouvelles rentes viagères achetées par Roger de le Pasture, le 15 septembre 1441, de 200 sous tournois chacune, payables par semestre et réversibles l'une sur sa femme, la deuxième sur Pierre, son fils, et la dernière sur son autre fils appelé

(1) Voici en quels termes :

(Mars 1442, n. st.) « A Rogier de le Posture et demisiel Ysabel Goffaut (*sic*), sa femme : c solz.

Audit Rogier et Piéret, sen fil : c solz.

Audit Rogier et Haquinet, sen fil : c solz. »

(Septembre 1442.) « A Rogier de le Pasture et demisiel Ysabel Goffaut (*sic*), sa femme : c solz.

Audit Rogier et Piéret, sen fil : c solz.

Audit Rogier et Haquinet, sen fil : c solz. »

*Haquinet*, diminutif de Jean (1). Ils apprennent l'âge de ce troisième et de ce quatrième enfant, et nous fournissent pour la naissance de Roger une date qui diffère quelque peu de celle qui est renseignée dans les registres relatifs à la rente créée en 1435.

Nous avons vu que la création de ces rentes avait été motivée par l'envoi de gens de guerre fournis par la ville de Tournai au roi Charles VII, qui devait entreprendre, en 1441, le siège de Pontoise, alors au pouvoir des Anglais. C'est ce que confirme le cartulaire des rentes renouvelé en 1459 (2).

Le registre de 1435 déclare que Roger était fils de Henri et que ce dernier était mort à cette date. Il attribue à ce

(1) Les mêmes annotations existent dans les quatre comptes postérieurs au précédent, mais elles présentent quelques variantes que nous ne voulons pas négliger de noter.

Compte de 1442-1443. (Février et mars 1443, n. st.) « A Rogier de le Pasture, demorant à Brouxicllez, et demisiel Ysabel Godait, sa femme : c solz.

Audit Rogier et Piéret de le Pasture, sen fil : c solz.

Audit Rogier et Haquinct de le Pasture, sen fil : c solz. »

(Août et septembre 1443.) « A Rogier de le Pasture, de Brouxielles, et demisielle Ysabel Goffart (*sic*), sa femme : c solz.

Audit Rogier et Piéret de le Pasture, sen fil : c solz.

Audit Rogier et Haquinet de le Pasture, sen fil : c solz. »

Compte de 1443-1444. (Février et mars 1444, n. st.) « A Rogier, demorant à Brouxielles, et Ysabel Goffart (*sic*) : c solz. »

Le reste est comme dans les autres textes qui précèdent. Les annotations des trois derniers comptes sont semblables.

(2) (13 mars.) « A maistre Rogier de le Pasture, de Brouxelles, et demisiel Ysabel Goffart, sa femme, acquis ou voyage de Pontoise, et audit pris de xij deniers : c solz.

Audit maistre Rogier et Piérot de le Pasture, son fils, qu'il a de sadicte femme, acquis oudit an et audit pris : c solz.

Audit maistre Rogier et Haquinct de le Pasture, son fils, qu'il a de sadicte femme, acquis oudit an et audit pris : c solz. »

C'est absolument dans la même forme que ces rentes sont renseignées pour le paiement de l'autre semestre, sous la date du 13 septembre.

peintre l'âge de trente-cinq ans, ce qui ferait remonter la date de sa naissance à 1400 ou vers la fin de 1399 ; mais dans le registre de 1441 on lui donne l'âge de quarante-trois ans, et ce chiffre reculerait, par conséquent, cette date de deux ans.

Le nom du père de Roger est confirmé par le compte du domaine au quartier de Bruxelles de la Saint-Jean-Baptiste 1436 à pareille date 1437 (1), dans lequel sont renseignées les rentes achetées par diverses personnes en 1436, dans des circonstances que nous expliquerons plus loin. Roger Van der Weyden figure parmi elles comme acquéreur de rentes à deux vies pour lui, son fils, sa fille Marguerite et sa femme Élisabeth (2).

Par tout ce qui précède, on voit que Roger de le Pasture avait conservé des rapports avec Tournai, qu'il aimait à prêter son argent à sa ville natale et à lui venir en aide dans les circonstances difficiles. Les cartulaires de 1459 et de 1468 font encore mention d'autres rentes réversibles sur Pierre et Jean, fils de Roger. Nous serons amené à en parler dans le cours de cette dissertation.

(1) Registre n° 4173, compte de 1436-1437, de la chambre des comptes, aux Archives du royaume.

(2) « Rogier Van der Weyden, zoen was Heinricx, ende Rogier, zyn soene, die men jairlicx sculdich is te haren live, als boven, vij riders, half te Kersmesse ende half te Sinte-Jansmesse; dairom hier van Kersmesse, by quitantie : iij 1/2 riders.

Deselve Rogier, ende Magriete, zyn dochter, die men jairlicx sculdich is te haren live, als boven, vij riders, half te Kersmesse ende half te Sinte-Jansmesse; dairom hier van Kersmesse, by quitantie : iij 1/2 riders. »

Deselve ende Lysbeeth, zyn wyf, die men jairlicx sculdich is te haren live, als boven, xij riders, half te Kersmesse ende halve te Sinte-Jansmesse; dairom hier van Kersmesse, by quitantie : vj riders. »

Nous relèverons plus loin l'erreur du copiste relative au nom du fils aîné de Roger Van der Weyden.

Les deux passages du registre aux admissions de la corporation des peintres et verriers de Tournai qui mentionnent l'admission comme apprenti, en 1427, et comme maître peintre, en 1432, de Roger de le Pasture, contiennent l'un et l'autre cette précieuse indication qu'il est né à Tournai. Il n'est pas autrement question de lui dans le registre. En rapprochant ces détails et ceux qui ont été découverts de 1846 à 1860 sur Roger Van der Weyden, sa femme et ses enfants, des nombreux textes que nous avons cités dans les pages qui précèdent, et où l'on retrouve la même femme, Isabelle Goffart, d'une part, et Élisabeth Goffaerts, de l'autre, — et les mêmes enfants Corneille, Pierre et Jean, il ne peut rester aucun doute sur l'identité des deux Roger. Personne n'hésiterait donc à conclure de ces renseignements, même en l'absence de preuves plus positives, à l'assimilation de Roger de le Pasture, désigné comme « peintre demorant à Bruxelles, » dans les registres de Tournai, déjà en avril 1435, avec Roger Van der Weyden, qui était le peintre officiel de la ville de Bruxelles antérieurement au mois de mai 1436, d'après un texte trouvé par M. Wauters. S'il fallait citer ici des exemples de traductions semblables faites au xv<sup>e</sup> siècle de noms français ou wallons en flamand, nous n'aurions que l'embarras du choix; toutes les personnes qui s'occupent d'archives le savent bien.

L'identité de nom, de lieu et de temps égare quelquefois, nous le reconnaissons volontiers. C'est ainsi que M. Wauters a cru, sans la moindre preuve, reconnaître le grand peintre Thiéri Bouts dans la personne d'un valet de chambre du duc de Bourgogne, qui figure dans une enquête, faite en 1467, où il n'est question que de dilapidations de

deniers publics par certains fonctionnaires de la commune (1). M. Génard, de son côté, a très-facilement pu être conduit à ne faire qu'un seul individu de Barthélemi Van Raephorst, noble et riche particulier d'Anvers, et de son homonyme et son contemporain, qui était sculpteur dans la même ville (2). Enfin, pour citer un dernier exemple, plusieurs écrivains n'ont-ils pas confondu le peintre Bernard Van Orley avec un puissant seigneur du même nom de la cour de Marguerite d'Autriche (3), tandis qu'il était le fils d'un peintre obscur (4). Mais pour l'artiste qui occupe une si large place dans l'histoire de la peinture flamande, et dont le nom Roger de le Pasture a été traduit en celui de Roger Van der Weyden, les preuves sont tellement évidentes, que nous considérerons comme du temps perdu celui que l'on pourra employer encore à discuter le fait.

En consultant, à l'occasion de nos recherches dans les archives de Tournai, un rapport adressé à l'administration communale par feu l'archiviste F. Hennebert, nous avons lu que le dépôt renfermait une farde contenant non pas un, mais trente-cinq comptes de la corporation des peintres et verriers, et entre autres ceux commençant aux années 1463, 1473,

(1) Registre n<sup>o</sup> 125 de la chambre des comptes, aux Archives du royaume. La note de M. WAUTERS a paru, en 1850, dans le recueil intitulé : *Kronyk van het historisch genootschap gevestigd te Utrecht*, p. 237. Voy. les notes de M. RUELENS, p. clxvii, à l'édition française de l'ouvrage de MM CROWE et CAVALCASELLE (*The early flemish painters*), et les nôtres, p. ccxxxvi.

(2) Voy. nos Archives des Arts, Sciences et Lettres, t. I<sup>er</sup>, 1<sup>re</sup> série, p. 116

(3) GOETHALS, Histoire des lettres, etc., t. III, p. 43; — A. WAUTERS, *Biographie de Bern. Van Orley dans Histoire des peintres de toutes les écoles, etc*

(4) Voy. nos annotations à l'ouvrage de MM. CROWE et CAVAIXASELLE, p. CCLXXXVII; — Ed. FÉTIS, *Catalogue du Musée royal de Belgique*, 2<sup>e</sup> édition (1865), p. 150.

1475, 1477, 1478, 1480 et 1481 (1). Sur notre demande, M. H. Vandenbroek se mit en quête et parvint à retrouver la farde renseignée par son prédécesseur. Toutes les pièces qui la composent sont originales et, par conséquent, d'une authenticité que nul ne saurait contester. Les comptes du xv<sup>e</sup> siècle sont formés de quatre, six ou huit feuilles de papier. Le plus ancien est intitulé sur la couverture : *Ce sont les comptes commençant de l'an Lxiiij et finat l'an Lxiiiij, apertenans au mettier des paintres*, et se compose de quatre feuillets ; cinq pages sont remplies par les annotations relatives à la recette et à la dépense. Si nous décrivons avec détails ce document que tous les archivistes et les paléographes réunis ne parviendront jamais à imiter, c'est parce qu'il a acquis une valeur immense dans le débat que la publication de M. Génard avait soulevé en 1852. En voici le préambule: « S'ensieult les comptes que fait et rend Phelippot Truffin Truffin [*sic*, deux fois], comme juret du mestier des paintres et aussy receveur commenchant la rechepte et mises le jour de le récréation mil quatre cens soixante-trois, et finant à le récréation lxiiiij, laquelle rechepte et mises se font à livres et gros Flandres, xx gros pour chaschunne livre. »

La recette du compte se compose de l'inscription des droits payés par trois maîtres et par quatre apprentis; la dépense a pour titre : « S'ensieult les mises, frais et despens fais et payet par ledit juret et recheveur dudit mettier, pour les

(1) Les autres appartiennent aux xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles : savoir : 1502, 1504, 1506, 1508, 1524, 1526, 1527, 1649, 1651, 1653, 1654, etc.

causes et aulx personnes qui s'ensieult. » Le troisième article est conçu en ces termes : « Item, payet pour les chandelles qui furent mises devant Saint-Luc, à cauze du service maistre Rogier de le Pasture, natyf de cheste ville de Tournay, lequel demoroit à Brouselles, pour ce : iiij gros z » (1). Aucun texte ne saurait être plus clair et plus décisif, et il semble que Philippe Truffin, le rédacteur du compte, ait prévu qu'un jour on viendrait contester le lieu de naissance de son célèbre compatriote. Argumenter de ce que, dans les extraits des rentes des carlulaires de Tournai, on rencontre plusieurs fois l'expression « Rogier de le Pasture, de Brouxielles, » et de ce que Guicciardini, Opmcer et D. Lampsoni, etc., dans leurs écrits, donnent cette ville pour patrie à Rogier Van der Weyden; invoquer les textes de la chronique de la chartreuse de Hérinnes, que nous avons reproduits plus haut, et l'origine bruxelloise de la femme du peintre, — raison de bien petite valeur, il faut en convenir, — ce sont là des arguties qui devraient être abandonnées aujourd'hui devant les expressions si formelles des documents originaux reposant dans les archives communales de Tournai. Nous nous abstenons de citer toutes les opinions des auteurs du xv<sup>e</sup>, du xvi<sup>e</sup> et du xvii<sup>e</sup> siècle, concernant l'origine du peintre Roger Van der Weyden, dont les uns font un Brugeois, d'autres un Louvaniste ou un Flamand, sans spécification de localité. M. Wauters a longuement et savamment disserté sur cette question dans sa seconde notice, et nous y renvoyons pour les citations qu'elle renferme. Aujourd'hui la

(1) Les personnes habituées aux écritures antérieures au xvi<sup>e</sup> siècle savent que le z est le signe employé pour signifier 1/2 (demi.)

question n'en est plus là de savoir si l'une des deux villes de Tournai ou de Bruxelles a le droit de compter Roger parmi ses enfants ; c'est actuellement, — qui s'en serait douté, — une question bien plus importante, puisqu'il s'agit « d'enlever à la race flamande l'une de ses gloires les plus remarquables » (1). Passons outre. D'après l'un des extraits reproduits plus haut, Roger avait trente-cinq ans à la date du 21 avril 1435, alors qu'il achète sa première rente viagère à charge de sa ville natale, et, conséquemment, très-peu de temps après être allé s'établir à Bruxelles; suivant l'autre, six ans plus tard, au mois de mai 1441, il était âgé de quarante-trois ans, tandis que véritablement il avait deux ans environ de moins. L'erreur du scribe est facile à corriger; comme on peut fort bien admettre que l'âge de Roger n'est indiqué qu'approximativement dans le document de 1435, et qu'il avait, au mois de mai de cette année, quelque peu plus de trente-cinq ans, on doit conclure que notre artiste est né dans les derniers mois de 1399 ou dans les premiers mois de l'année suivante.

Le jour où Roger de le Pasture entre en apprentissage chez Robert Campin, le 5 mars 1427 (nouveau style), il avait au moins vingt-sept ans, était marié et déjà père d'un enfant. Ce sont là les arguments que M. Wauters a fait valoir (2) pour ne pas admettre que le peintre de Tournai et le peintre de Bruxelles ne font qu'un. Or, nous avons surabondamment prouvé leur identité, et il serait dès lors ridicule de notre part de vouloir rechercher la cause de toutes choses; de se

(1) *L'Echo du Parlement*, n° du 12 janvier 1868.

(2) *Voy.* la seconde notice, pp. 23 et suiv.

creuser l'esprit pour établir que Roger a peut-être exercé une autre profession avant d'embrasser celle de peintre; de s'enquérir par quelles circonstances sa vocation artistique s'est développée à un âge déjà avancé; enfin, de tâcher d'expliquer pourquoi on lui donne, au moment de son inscription, le nom de *Rogolet*, diminutif de Roger; pourquoi son fils va se faire moine à la chartreuse de Hérinnes, plutôt qu'à Tournai ou dans une autre localité wallonne; s'il savait ou non le flamand, lui qui était venu jeune à Bruxelles et dont la mère, dit-on, était flamande, etc., etc. « A l'époque de son mariage, écrit M. Wauters, Roger devait être maître, et, en effet, dès l'année 1427, il travailla en cette qualité à Gand; il y exécuta, pour le conseil de Flandre, trois écussons, etc. » D'abord, M. Ed. De Busschera prouvé dans ses intéressantes *Recherches sur les peintres gantois des xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles, etc.* (1), qu'il ne s'agit pas, à propos de ce dernier travail, de l'artiste bruxellois, mais d'un peintre de Gand du nom de Roger Van der Woestine. Quant à l'autre partie de l'assertion du savant archiviste de Bruxelles, c'est une supposition toute gratuite, car nous ne connaissons aucune ordonnance de métier qui défende de se marier avant de se faire inscrire comme apprenti dans une corporation quelconque. D'ailleurs, cet exemple n'est pas unique, et le registre de la corporation des peintres et verriers de Tournai nous en fournit un autre encore pour le xv<sup>e</sup> siècle; on lit, à propos de l'inscription de Michel des Marcs, fils de Charles, comme franc-maitre, qu'il « a accompli ses apesures du

(1) Elles forment un volume in-8° de 222 pages, et ont été publiées dans le *Messenger des sciences historiques* de 1859.

mestier des peintres tant avuech sondit père, comme avuech son beau-père Cornille de Goes, francq-maistre en la ville de Gand, le xiiij<sup>e</sup> jour de septembre mil cccc iiij<sup>xx</sup> et chincq. »

Roger resta en apprentissage chez Robert Campin pendant cinq ans et cinq mois. Il eut pour compagnons de travail, Jacques Daret, son compatriote, qui fut inscrit dans la corporation cinq semaines environ après lui ; Jean Blandain et un certain Guillaume ou *Willemet*, dont le nom de famille n'est pas connu. Roger et Jacques ont été reçus francs-mâîtres, le même jour, le 1<sup>er</sup> août 1432. C'est entre cette date et celle du 21 avril 1435 que Roger de le Pasture partit de Tournai pour aller habiter Bruxelles, où l'on traduisit son nom de famille. Parmi les suppositions probables pour assigner une cause à cette émigration, nous croyons pouvoir nous arrêter à celle-ci, que sa patrie était depuis une dizaine d'années agitée par des émeutes, et qu'il aura trouvé plus avantageux de se rendre dans les États du duc de Bourgogne. On peut encore supposer, si la famille de sa femme est véritablement bruxelloise, qu'un héritage ou tout autre motif d'intérêt l'aura porté à venir à Bruxelles, où il ne larda pas à acquérir assez de réputation pour être nommé *pourtraiteur* ou peintre de la ville.

Cette nomination est antérieure au 2 mai 1436, puisque le magistrat, par une ordonnance de cette date, décida qu'après sa mort il ne lui serait plus donné de successeur (1). Il faut donc en conclure que sa charge n'était pas

(1) « Item, dat men na meester Rogiers doet, gheen en anderen scilder aennemen en sal. » (Registre intitulé : *Hel Roodt statuet Boeck*, fol. cxxv, aux archives de la ville de Bruxelles.)

seulement honorifique, et qu'il recevait des gages. Chaque année, en outre, les fonctionnaires et employés de la commune étaient gratifiés d'une plus ou moins grande quantité d'étoffe pour leur vêtement officiel. D'après une ordonnance sans date, mais que M. Wauters dit remonter à 1440, les valets jurés de la ville et maître Roger devaient recevoir un tiers de drap chacun, et les maîtres jurés des travaux de la commune, c'est-à-dire le maître des ouvrages de maçonnerie qui faisait les fonctions d'architecte, et le maître des ouvrages de charpenterie, un quart de drap seulement. Les premiers portaient ce drap destiné à former une sorte de manteau sur l'épaule droite, et les derniers sur l'épaule gauche (1).

Dans un volume de comptes d'ouvrages exécutés à Tournai, de 1435 à 1439 (2), on lit que, au mois d'octobre ou novembre 1436, une somme de 6 sous 6 deniers fut payée « à maistre Rogier, le pointre, pour son salaire d'avoir en ung foellet de papyer point deux personnages à cheval, l'un du roy de France et l'autre du roy d'Arragon, en la manière que ilz estoient poins en le paroît quy faisoit reffens de le halle des jurés et de le salle de ladicte halle,

(1) *Item*, selen hebben de geswoerene knapen van der stad ende meester Rogier een derdendeel van eenen lakene, tweerande varwe daerof huer rechte zyde altoes syn sal gelycker varwe van de clercken, ende die selen de voirseyde knapen altoes setten op huer rechte zyde.

*Item*, de geswoerene wercmeesteren van der stad hebben jairlix, ende elc van hem, 't vierendeel van eenen lakene, ende d'afsnede die de knapen hebben op huer slinke syde, sal men hen coepen van gelycker verwen, ende dat sullen sy setten ende dragen op huer redite zyde. » (Registre intitulé: *Perkementboek mette taetsen*, f° 23, aux archives de la ville de Bruxelles.)

(2) Archives communales de Tournai.

où on a fait ou lieu de ladicte pareil ung pignon de bricque, adfin d'avoir le patron desdis personnages pour iceulx poindre chy-apriès, se on volloit, audit pignon et bricque comme ilz estoient paravant. » Roger de le Pasture étant déjà peintre à gages de la ville de Bruxelles, nous avons recherché quel était ce peintre qui portait le même prénom, et avons trouvé qu'alors vivait à Tournai Roger Wanebac, inscrit comme maître depuis 1427.

A part encore la mention par Barthélemy Facius, du voyage que Roger Van der Weyden fit à Rome, pendant l'année du jubilé 1450, là se bornent les détails biographiques que l'on possède sur l'artiste tournaisien. Facius rapporte que, se trouvant dans l'église de Saint-Jean de Latran, Roger, émerveillé de la beauté des peintures de Gentil da Fabriano, le proclama le plus grand peintre de l'Italie (1). Quant au second voyage dans la Péninsule, en 1462, que M. Wauters croit pouvoir prouver par une date inscrite sur un portrait du peintre qui existait, chez un particulier, à Venise, en 1531, nous ne pouvons l'admettre sans des preuves plus concluantes. «Roger, — ajoute cet écrivain (2), » — ne fut pas en Italie toute l'année 1462, car on le retrouve, à cette époque, à Bruxelles, où il évalua à 160 li-

(1) « De hoc viro (Gentili Fabrianensi) ferunt, quum Rogerius Gallicus, insignis pictor, jubilæi anno in ipsum Joannis Baptistæ templum accessisset, eamque picturam contemplatus esset, admiratione, operis captum, auctore requisito, cum multa laude cumulatam ceteris italicis pictoribus anteposuisse. » (P. 45.) — *Voy. aussi Ricci, Memorie storiche delle arti e degli artisti della Marca di Ancona*, t. 1<sup>er</sup>, p. 162, et le commentaire sur la vie de Gentil da Fabriano, dans la nouvelle édition italienne (Florence, in-12) de VASARI, *le Vite de' piu eccelenti pittori*, etc., t. IV, p. 16.

(2) *Voy. la seconde notice*, p. 43.

vres, de 40 gros, deux statues peintes : *Saint Philippe* et » *Sainte Élisabeth*, que Pierre Coustain, peintre et valet de chambre de Philippe le Bon, avait exécutées pour le palais ducal. » Nous ferons observer qu'il ne s'agit point ici de livraison de deux statues peintes, mais de la peinture de deux statues de pierre qui furent placées à l'extérieur de la porte de communication entre la chambre du duc et le parc de l'hôtel de Caudenberg, à Bruxelles (1). Du texte italien de l'ouvrage où la particularité relative au portrait est consignée, il ne ressort pas que ce tableau a été exécuté en Italie, mais qu'il représente le buste d'un célèbre peintre ancien, du nom de Roger de Bruxelles, peint par lui-même au miroir, en 1462 (2). Nous reviendrons plus loin sur ce portrait.

(1) Cette particularité a été publiée, pour la première fois, par M. le comte DE LABORDE, dans *les Ducs de Bourgogne; Preuves*, t. I<sup>er</sup>, p. 479, n° 1868. Voici une reproduction plus exacte de la note que nous avons eu soin de collationner d'après le registre original :

« A Pierre Coustain, peintre et varlet de chambre de Monseigneur, la somme de viij<sup>xx</sup> livres, de xl gros, monnoie de Flandres, la livre, qui deue lui estoit, assavoir qui lui a esté tauxé et ordonné par maistre Rogier, aussi peintre, ès présence de messire Michault de Changy, chevalier, maistre d'hostel de Monseigneur et de feu monsieur le gruyer de Brabant, pour avoir paint et ouvré deux ymaiges de pierre, l'un de la représentacion de saint Phelippe et l'autre de sainte Elizabeth, lequel Monditseigneur a fait mectre et asseoir en son hostel audit lieu de Bruxelles, auprès de sa chambre, devant le porte par où l'on va ou parcq. » (Registre n° F. 156, f° ij<sup>c</sup> iiij<sup>xx</sup> viij<sup>r</sup>, de la chambre des comptes, aux Archives du département du Nord, à Lille.) C'est le compte de la recette générale des finances du 1<sup>er</sup> octobre 1461 au 30 septembre 1462.

(2) « El retratto de Rugerio da Burselles, pittor antico celebre, in un quadretto de tavola a oglio, fin al petto, fu de mano de l'istesso Rugerio, fatto al specchio nel 1462. » (*Notizia d'opere di disegno nella prima meta del secolo XVI*, publiée par J. MORELLI, à Bassano, en 1800, p. 78.)

Déjà, en 1846, M. Wauters a fait connaître, en rapprochant divers documents qu'il a publiés, que Roger mourut en 1464, et très-probablement au mois de juin. La date exacte de son décès est aujourd'hui parfaitement établie par les découvertes que nous avons faites depuis. En consultant le compte du domaine de Bruxelles du 1<sup>er</sup> octobre 1463 au 30 septembre 1464 (1), où continuent à figurer les paiements des rentes hypothéquées sur ce domaine, en 1436, et dont il a déjà été parlé, nous avons trouvé l'annotation de la mort de l'artiste à propos du paiement de ces rentes; elle est ainsi conçue :

« Rogier Van der Weyden ende Cornelyse, sinen sone .....  
 Denselven Rogiere, die men jaerlicx sculdich is, als boven, vij ryders, ten vorschreven termynen, want by starft xviii junii anno xliiiij, daerom hier van kersmesse xliiiij<sup>c</sup> xliiiij, by quitantie hier overgegeven, iij 1/2 ryders. »

Roger Van der Weyden est donc mort, d'après le rédacteur du compte, le 18 juin 1464; il y a évidemment dans le millésime xliiiij un *lapsus calami*, et l'écrivain a interverti l'ordre des deux chiffres x et 1, puisque le registre embrasse l'espace d'une année, commençant à la Saint-Remi ou 1<sup>er</sup> octobre 1463. Dans les comptes généraux de la ville de Tournai qui renseignent les paiements des rentes achetées en 1435 et en 1441 par Roger de le Paslure, depuis le mois d'octobre 1449, nous avons inutilement cherché la date de la mort du peintre, ainsi que celle de sa fille Marguerite. Mais nous ferons observer que les rentes viagères étant à

(1) Registre n° 4179, f° xlvj r°, de la chambre des comptes, aux Archives du royaume.

deux vies, la ville ne cessait de les payer qu'au décès du survivant. Or, Roger décéda avant sa femme, et le comptable tournaisien ne s'est point inquiété de savoir l'époque de la mort du célèbre peintre.

Roger Van der Weyden et sa femme furent enterrés dans l'église collégiale de Sainte-Gudule, devant l'autel de Sainte-Catherine, sous une pierre bleue (1) qui se trouvait dans le pourtour du chœur, et qui fut abattue en 1582 pour construire la chapelle actuelle du Saint-Sacrement. Quant à l'inscription en vers latins que rapportent Sweertius (2) et Christyn (3), et qui existait sur une pierre dans une nef de l'église, elle ne nous paraît pas par son style appartenir à l'époque du décès de l'artiste, et, d'après nous, elle daterait du temps où la sépulture des deux époux fut anéantie (4).

L'anniversaire de Roger Van der Weyden figure dans les obituaires de plusieurs églises et communautés religieuses. M. Wauters a cité celui qui est mentionné dans un registre de l'église de Sainte-Gudule, sous la date du 16 juin (5).

(1) D'après un registre de sépulture, cité par H. WAUTERS, et dont voici l'extrait : « Magister Rogerus Van der Weyden, excellens pictor, cum uxore, liggen voor Sinte-Catelyn en auter, onder eenen blauwen steen. »

(2) *Monumenta sepulcralia*, p. 284.

(3) *Basilica bruxellensis*; Malines, 1743; t. I<sup>er</sup>, p. 130.

(4) Voici cette épitaphe :

Exanimis saxo recubas, Rogere, sub isto,  
 Qui rerum formas pingere doctus eras.  
 Morte tua Bruxella dolet, quod in arte peritum  
 Artificem similem non reperire timet.  
 Art etiam mœret, tanto viduata magistro,  
 Cui par pingendi nullus in arte fuit.

(5) « Magister Rogerus Van der Weyden, 10 schell. terciatim capellani. » Le registre est intitulé : *Anniversalia totius anni et festa*; il date de 1480. Dans un autre, intitulé : *Liber anniversariorum et festorum in ecclesia beate*

Nous avons également rencontré l'anniversaire de ce peintre et celui de sa femme consignée dans l'obituaire de la confrérie de la Sainte-Croix dont il avait fait partie (1), et qui était établie à l'église de Saint-Jacques sur Caudenberg (2) : il y est inscrit le xiv des calendes de juillet, ou 18 juin. Les chartreux de Scheut, près de Bruxelles, disaient aussi des prières annuellement, le 8 des calendes de juillet, ou 24 juin, pour le peintre Roger *de Pascua* et sa compagne, en commémoration de ce qu'il avait donné, en une fois, tant en argent qu'en peintures, environ 20 livres de gros de Brabant au couvent (3).

L'anniversaire, qui se célébrait à l'église de Saint-Jacques sur Caudenberg, avait été fondé par Élisabeth Goffaerts, le 5 du mois d'octobre qui suivit la mort de son époux. Elle avait payé dans ce but, ce jour-là, au prévôt une somme de 20 *peters* ou florins de Saint-Pierre pour être convertie en une rente perpétuelle affectée à la fondation (4). Treize

*Gudile Bruxellensis*, etc., qui a été dressé par Luc de Vos, prêtre et chapelain, en 1537, on lit, sous le 16 juin : « Magistri Rogeri Van der Weyden, dimidium florenum renensem, terciatim suivit officium pictorum. » Ces deux registres existent dans les archives de l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles.

(1) « *Item*, Magister Rogerus Van der Weyen, scildere, et Elizabeth Goffaerts, ejus uxor. » Cet obituaire, qui fait partie des Archives du royaume (collection des cartulaires et manuscrits), est intitulé au dos : *Varia documenta confraternitatis Sancte Crucis*, 1530.

(2) « Meester Roegier Van der Weyen, der stad scildere. » Le registre de la confrérie de la Sainte-Croix se trouve, ainsi que nous l'avons dit au commencement de cet article, à la Bibliothèque de Bourgogne; il y est coté n° 21779, et a pour titre: *Broederschap H. Cruys*, 1452.

(3) « *Anniversarium magistri Rogeri de Pascua, pictoris, ac consortis ejus, dedit semel tam in pecuniis quam picturis valoris circa xx libras grotas Brabantiaë.* » (Obituaire des chartreux de Scheut, qui fait partie de la bibliothèque de la chambre héraldique, au Ministère des affaires étrangères.)

(4) Voici le passage du compte de la prévôté qui concerne ce payement : « *Item*, noch ontfang anno lxiij, v octobris, present den prioer ende magerman

ans plus tard, par acte du 20 octobre 1477 (1), la veuve de Roger constitua, au profit de Henri Goffaerts, son neveu, prêtre, membre de la communauté des chanoines réguliers de Saint-Jacques sur Caudenberg, une rente annuelle de 4 florins du Rhin, qu'elle hypothéqua sur une rente viagère que lui devait la ville de Bruxelles. Henri Goffaerts s'était engagé, par cet acte, à dire toutes les semaines une messe pour le repos des âmes de feu Roger et de sa femme, à l'autel de Sainte-Barbe, dans l'église conventuelle. Nous n'avons rencontré l'annotation du paiement de cette rente due par la ville qu'une seule fois, en 1479, dans les comptes de la prévôté de Saint-Jacques (2).

van der weduwen meester Rogiers Van der Weyen, schilders, voere huerer beyder jaergetider ewelyc mede te doene: xx gulden peters valent iij lib. x. st. gr. » (Volume des comptes de la prévôté de Saint-Jacques-sur-Caudenberg de 1456 à 1469, aux Archives du royaume.) La quittance qu'en délivra le prévôt a été publiée par M. WAUTERS, dans ses deux notices, d'après la copie qui se trouve dans un cartulaire de la prévôté, intitulé au dos : *Varia documenta hujus abbatiae*, 1444, au f° 7 r°. Ce volume fait partie de la collection des cartulaires et manuscrits, aux Archives du royaume.

(1) Nous en reproduisons ici le texte inédit d'après le compte commençant à la Noël 1478 et commençant à la Noël 1479 :

« *Primo*, ontfanck anno lxxix, xxix<sup>a</sup> aprilis, per Fabri, van der stad van Bruessele, van der missen gefundeert by wilen der weduwen Van der Weyden, op Sinte-Barbelen outaer: x s. gr. f. *Item*, ontfanck per Fabri, van der stad van Bruessele, xij<sup>a</sup> novembris, van der missen gefundeert by wilen der weduwen Van der Weyden, op Sinte-Berbelen outaer: x s. gr. f. » (Volume des comptes de la prévôté de Saint-Jacques-sur-Caudenberg, de 1474-1482, aux Archives du royaume.)

(2) Nous avons retrouvé l'acte original aux Archives du royaume, dans les archives de la prévôté de Saint-Jacques sur Caudenberg; il est coté au dos n° iijc lxij. En voici les premières lignes ; « Notum sit universis quod domicella Elisabeth dicta Goffairts, relicta quondam magistri Rogeri dicti Van der Weyden, filia quondam Johannis dicti Goffairt, obtulit cum debita renunciacione in manus Johannis dicti de Pape, unius magistrorum policie opidi Bruxellensis, ex parte ejusdem opidi, domini fundi astantis, ad opus domini Henrici dicti

## IV.

## FEMME, ENFANTS ET DESCENDANTS DE ROGER VAN DER WEYDEN.

Passons à l'examen des renseignements que nous possédons sur la femme et les enfants de Roger de le Pasture. Dans tous les extraits provenant des archives communales de Tournai et qui ont été reproduits textuellement dans les pages précédentes ou qui seront cités dans les pages suivantes, la femme du peintre est appelée Isabelle Goffart, fille de Jean; l'un d'eux nous fournit la date de sa naissance : elle avait trente ans au mois d'avril 1435; elle est donc née en 1405. Les documents flamands ou latins qui ont été trouvés aux Archives du royaume assignent, de leur côté, Élisabeth Goffaert, Goffarts ou Goffaerts, fille de Jean, pour épouse à Roger Van der Weyden. Or, chacun sait qu'Isabelle et Élisabeth sont les mêmes prénoms; c'est donc bien évidemment la même personne.

Quatre enfants, au moins, naquirent de cette union, savoir : Corneille et Marguerite, à Tournai ; Pierre et Jean, à Bruxelles.

M. Wauters est d'opinion (1) que la femme de Roger appar-

« Goffairts, presbiteri, canonici regularis monasterii beati Jacobi FrigidiMontis, in Bruxella, recipientis nomine, et ad opus unius misse perpetue, qualibet septimana, supra altare beate Barbare virginis, in ecclesia dicti monasterii beati Jacobi, fiende et celebrande, quatuor florenos denarios aureos dictos *overlenssche Reynssche guldenen*, etc. » Les lettres reversales du prévôt de Saint-Jacques sur Gaudenberg, de ladite fondation existent aussi en original dans les mêmes archives : elles ne portent pas de date.

(1) *Voy.* sa seconde notice, p. 23, note.

tient à une famille bruxelloise, et pour le prouver il cite différentes personnes du nom de Goffaerts du xv<sup>e</sup> siècle, dont les noms sont extraits des livres censaux du domaine au quartier de Bruxelles, qui se trouvent aux Archives du royaume. Puis, d'après un manuscrit du xvi<sup>e</sup> siècle existant au même dépôt et contenant une chronique de la prévôté de Saint-Jacques sur Caudenberg, il rapporte que Henri Goffaerts, de Bruxelles, neveu d'Élisabeth, fut admis dans ce monastère en 1462 et qu'il y mourut en 1517 (1). Sans vouloir entièrement rejeter l'opinion de M. Wauters, car Roger a fort bien pu épouser, vers 1425, une femme bruxelloise, nous ferons remarquer qu'il habitait Tournai et que le nom de Goffart, tel que l'écrivent les documents reposant aux Archives de cette ville, est bien un nom français qui n'est pas encore éteint aujourd'hui et dont on trouve de nombreux exemples dans le xv<sup>e</sup> siècle (2). La question pourrait être controversée jusqu'à preuves nouvelles, mais qu'importe la nationalité de la femme pour prouver celle du mari.

Élisabeth Goffaerts survécut à son époux et à trois de ses enfants, et mourut à l'âge de soixante-douze ans, très-peu de temps après avoir passé avec Henri Goffaerts et le couvent de Caudenberg l'acte de fondation de la messe hebdomadaire

(1) Voici le texte de la chronique : « Anno Domini millesimo cccc<sup>o</sup> lxiij, secunda die mensis septembris, fuit investitus Henricus Goffaert, de Bruxella, etatis sue anno xvij<sup>o</sup>, in monasterio prescripto; unde monasterium habet tres modios siliginis immediate levandos, et post mortem matris adhuc plurima alia bona hereditaria in diversis locis, ut patet in litteris confectis. Et cantavit suam primam missam anno sexagesimo nono, xx<sup>a</sup> die mensis augusti. Qui obiit anno xv<sup>c</sup> xvj, octava februarii, cujus anima requiescat in pace. » (Fol. iiii r<sup>o</sup>)

(2) Les comptes de la ville écrivent même quelquefois Goffault, Goffaut, mais plus souvent Goffart.

dont il vient d'être question. Deux dates différentes sont assignées pour le jour de sa mort. La plus ancienne est celle que nous avons trouvée consignée, à diverses reprises, dans le cartulaire aux rentes de la ville de Tournai de 1468 (1), et dans le compte général de la ville, du 1<sup>er</sup> octobre 1477 au 31 mars suivant (2). Ces documents disent que la veuve de Roger de le Pasture trépassa le 28 novembre 1477. Le receveur du domaine de Bruxelles, à propos de la rente viagère achetée par Roger en 1436 et réversible sur sa veuve, assigne pour date du décès de cette dernière la date du 10 décembre 1477 (3). Quelques recherches que nous ayons faites pour arriver à une solution plus positive, nous n'avons pu y parvenir. Cependant nous admettons de préférence la plus récente des deux dates, parce que nous croyons que le receveur de Bruxelles, étant sur les lieux, a dû être mieux informé. L'étude que nous avons faite des registres aux rentes de Tournai nous autorise à dire que la date indiquée, quand le titu-

(1) Voici des extraits de ce registre aux dates du 13 mars et du 21 avril :

« A demisiel Ysabel Goflart, vesve de maistre Rogier de le Pasture, eagié de .... ans, seconde vie, acquis par ledit maistre Rogier de le Pasture, de Brouxelles, oudit an. (En marge.) Morte le xxvij<sup>e</sup> de novembre anno Ixxvij. » Les mêmes annotations se retrouvent à la date du 13 avril et du 13 septembre : « A demisiel Ysabel Goflart, vesve de maistre Rogier de le Pasture, peintre, demorant à Brouxelles, acquis par ledit maistre Rogier en l'an iiij<sup>e</sup> xxxv, au pris de xij deniers : x livres. » (En marge.) Morte le xxvij<sup>e</sup> de novembre lxxvij. » Les mêmes annotations sont reproduites à la date du 21 octobre.

(2) « Par le trespas de demisiel Ysabel Goflart qui trespasa le xxvij<sup>e</sup> jour de novembre ledit an lxxvij, est escheu à la ville x livres tournois de rente, eschéant au xv<sup>e</sup> jour de mars et septembre, et xx livres au xxj<sup>e</sup> jour d'octobre et avril; payé au premier rapportant ledit trespas : v solz. »

(3) Lysbetten Goffaerts, by quitantie ende don principale brieven, met certiffication dat sy sterf in decembri anno lxxvij<sup>tich</sup>, x<sup>a</sup> die, van den voirschreven termynen : xij ryders. » (Registre n° 4183, compte de 1476-1477, fol. lvj r°, de la chambre des comptes, aux Archives du royaume. Voy. aussi le registre n° 4184, 1°.)

laire n'est pas mort dans cette ville, est presque toujours celle du jour où la nouvelle du décès est parvenue à l'officier comptable.

Nous avons groupé dans les pages qui suivent, les notes que nous avons pu recueillir sur les enfants de Roger de le Pasture dont on connaît déjà les noms par les citations qui précèdent.

Au mois d'avril 1435, lorsque Roger acheta une rente viagère réversible sur la tête de son fils Corneille, celui-ci avait huit ans, ce qui ferait remonter sa naissance à l'année 1427 ou à la fin de 1426, car le chiffre de huit indique dans les documents les années accomplies, y compris les fractions. Voici maintenant la traduction des deux passages de la chronique des chartreux de Hérinnes relatifs à l'ainé des fils du grand artiste. Nous avons dit que cette chronique fut écrite par un contemporain. Il mentionne Corneille pour la première fois dans la liste des religieux qui vécurent à Hérinnes depuis son entrée au couvent, en 1456. « Dom Corneille *de Pascua*, — dit-il, — de Bruxelles, moine de cette maison et fils de maître Roger, peintre remarquable ».

(1) Et plus loin le chroniqueur lui consacre cet article nécrologique : « Sous la même année (1473) décéda, en octobre, le jour de Sainte-Foi, vierge, dom Corneille *de Pascuis*, de Bruxelles, fils de maître Roger *de Pascuis*, le peintre remarquable. Il fut ici moine profès pendant près de vingt-quatre ans. Avant son entrée dans l'ordre, il avait été promu maître-ès-arts à Louvain, dans la pédagogie du Porc. Ce jeune

(1) « Dominus Cornelius de Pascua, de Bruxella, monachus domus hujus, et filius magistri Rogeri, pictoris egregii. »

homme mourut à l'âge d'environ quarante-huit ans, et de son chef la maison reçut plus de 400 couronnes de ses père et mère » (1). Corneille naquit donc (à Tournai) en 1425 ou 1426; il entra à la chartreuse de Hérinnes en 1449 et décéda au mois d'octobre 1473, le jour de Sainte-Foi, c'est-à-dire le 6, d'après tous les calendriers. Cette date correspond avec celle qui se trouve annotée dans le compte du domaine de Bruxelles, du 1<sup>er</sup> octobre 1472 au 30 septembre 1473 (2); mais elle ne concorde pas avec celle des registres reposant à Tournai, car le compte général de la ville du 1<sup>er</sup> octobre 1473 au 31 mars suivant, fixe le 19 octobre de la même année comme étant celle de la mort de Corneille de le Pasture, dit Van der Weyden (3). Nous signalerons ici une autre erreur qui se trouve dans un grand nombre de comptes de la recette domaniale de Bruxelles, où est annotée la rente achetée, en 1436, par Roger Van der Weyden et réversible sur son fils aîné. Ils donnent également à ce dernier le nom de Roger (4),

(1) « Anno eodem obiit in octobri, in dio Fidei Virginia, dominus Cornélius de Pascuis, de Bruxella, filius magistri Rogeri de Pascuis, egregii illius piétons. Iste fuit hic monachus professus circiter 24 annis. Ante ingression ordinis fuerat magister artium promotus Lovanii in Porco. Hic juvenis obiit circiter 48 annorum, et ex parte ejus domus hoec a patre et matre ipsius habuit plus quam 400 coronas. » (Fol. 41 r°.)

(2) « Cornielyse, soen wilen Rogiers Van der Weyden, die men jairlix sculdich is als boven : vij ryders. » (En marge.) « Obiit vj dage in october anno xiiij<sup>e</sup> lxxiiij, blekende by cereticatie hier overgegeven mit quitantie ende den principale brieven. » (Registre n° 4182 de la chambre des comptes, année 1472-1473, aux Archives du royaume.)

(3) « Par le trespas de Cornilles de le Pasture, qui trespassa ledit xix<sup>e</sup> jour d'octobre [l'an iiiij<sup>e</sup> lxxiiij] est reschu à la ville x livres tournois, eschéans au xxj<sup>e</sup> jour d'octobre et avril : v sous tournois pour le raport des lettres de l'acquit. »

(4) VOY. plus haut où nous avons inséré le texte.

et cette fausse appellation se continue, sauf dans le compte de 1443-1444 (1), jusqu'en 1459. Alors seulement l'on s'aperçoit de l'erreur du copiste du compte, et une correction marginale la signale en renvoyant pour vérification du nom aux lettres constitutives des rentes, car il ressort de la quittance, dit l'annotation, que le susdit fils de Roger ne s'appelle pas Roger, mais Corneille (2). Dans les registres dont nous parlons, il y a une autre faute de scribe que nous tenons à relever, c'est le prénom de Renier ou René donné à Roger Van der Weyden, dans des comptes postérieurs à la mort de cet artiste (3).

Nous avons fait, dans les archives de l'université de Louvain, dont la plus grande partie est conservée aux Archives du royaume, des recherches pour découvrir quelques renseignements sur Corneille de le Pasture ou Van der Weyden. Le registre aux inscriptions de son temps n'est pas arrivé

(1) « Rogier Van der Weyden ende Cornelis, syn soene, etc. » (Registre n° 4174 de la chambre des comptes, aux Archives du royaume.)

(2) « Zy die brieve hierop gesien, want die quitancie begreep dat de sone hiet Cornelys ». (Registre n° 4178, compte du 1<sup>er</sup> octobre 1459 au 30 septembre 1460, *ibidem*.)

Dans le registre intitulé : *Contractuum van den jaere xiiij<sup>e</sup> xij lot xiiij<sup>e</sup> xlvj*, qui fait partie des archives de la chambre des tonlieux de Bruxelles, aux Archives du royaume, ces mêmes rentes sont également enregistrées, mais le fils aîné de Rogier Van der Weyden y porte son véritable prénom. Voici ce qu'on y lit au fol. xxvij v<sup>o</sup> :

Lyftocht in riders vercocht in 't xxxvj.

Rogier Van der Weyden ende Cornelis, filius ejus : vij rid.

Dieselve Rogier ende Marguerite, syn dochter : vij rid.

Diezelve ende Lysbet Gofferts, uxor ejus : xij rid. »

Les mêmes annotations sont répétées au fol. lxxv r<sup>o</sup>.

(3) « Cornelyse, zoen wylen Reyniers Van der Weyden. » (*Voy.* les registres n<sup>os</sup> 4179 et 4180.) Parfois l'erreur a été corrigée.

jusqu'à nous, mais les anciens livres aux actes de la faculté des arts nous ont été conservés. Il fut, dit le chroniqueur de Hérinnes, promu au grade de maître des arts avant d'entrer dans l'ordre des chartreux; c'est donc dans les registres de la faculté des arts que nous devons trouver son nom. Le *Liber actorum ab anno 1426 usque 1441* ne renferme aucune mention qui puisse se rapporter à lui. Le volume qui suit, ou *Liber actorum ab anno 1441 ad annum 1447*, et que nous avons entièrement dépouillé, contient quelques indications qui peuvent désigner le fils de Roger, car les noms de famille sont rarement renseignés à cette époque dans les registres de l'université, où tout est rédigé en latin, et l'on y désigne les élèves sous leur prénom, accolé à celui de la localité ou du pays d'où ils viennent. Comme il n'y a, dans le manuscrit dont nous parlons, qu'un seul élève portant le prénom de Corneille et qu'il est appelé *Cornélius de Bruxella*, nous n'hésitons pas à admettre qu'il s'agit ici de Corneille de le Pasture; les dates, du reste, correspondent parfaitement à l'âge qu'il avait alors. Le 10 décembre 1445, Corneille de Bruxelles, qui était dans la catégorie des physiciens (*phisici*), prête le serment accoutumé (1). En 1446, il est promu au grade de bachelier (2), et à celui de licencié le 2 avril 1447 (3).

(1) « Eodem anno [1445], die decima mensis decembris subscripti, in crastino, determinaturi viro magistro Nicholao de Trajecto juraverunt jurari consueta; determinantes : Jhoannes de Leodio, Cornelius de Bruxella, Cornelius Zerixe, phisici. » (Fol. 87 r°.)

(2) « Anno 1446, fuerunt hii qui sequuntur ad gradum baccalaureatus per examinatores suos admissi, et juraverunt mihi decano juramenta jurari consueta : ...Cornelius de Bruxella. » (Fol. 95 v°.)

(3) « 2<sup>a</sup> aprilis anno xlvjj, fuerunt licentiati qui sequuntur per ordinem : » Cornelius de Bruxella. » (Fol. 118 r°.)

Le 9 mai suivant, il est cité parmi les disciples du maître des arts Jacques de Scocia (1). Nous n'avons pu trouver la date de la promotion de Corneille à ce dernier grade, que le chroniqueur de la chartreuse de Hérinnes lui attribue. Le deuxième enfant du peintre, dans l'ordre de primogéniture, est Marguerite, citée pour la première fois dans le compte des rentes créées depuis le mois d'avril jusqu'au mois de juillet 1435 : il y est dit qu'elle est âgée de trois ans; donc on peut fixer la date de sa naissance, à Tournai, à 1432. Dans le compte du domaine de Bruxelles de 1450 (2), en marge de la mention de la rente viagère que son père avait achetée en sa faveur, en 1436, et dont elle aurait dû jouir après la mort de Roger, si elle lui avait survécu, on lit l'annotation suivante de son décès : *Obiit Magriete*. Remarquons, en passant, que cette date de 1450 coïncide avec le voyage à Rome du père de la défunte.

Pierre de le Pasture ou Van der Weyden naquit à Bruxelles, en 1437; cela résulte d'un compte des rentes créées par le magistrat de Tournai, en 1441, et des cartulaires aux rentes renouvelés en 1459 et en 1468, et reposant aux archives de cette dernière ville. Dans le premier de ces documents, on voit qu'un certain Jean de Bruxelles, orfèvre, qui habitait la ville dont il porte le nom et qui était âgé de cinquante ans en novembre 1441, achète alors trois rentes viagères sur la ville de Tournai, à deux vies : la première, de 10 livres, pour lui et son cousin Jacques de Wallez, et

(1) « Sub venerabili viro arcium magistro Jacobo de Scocia inceperunt ix may subsequentes: Cornelius de Bruxella. » (Fol. 119 r\*.)

(2) Registre n° 4176 de la chambre des comptes, aux Archives du royaume.

les deux autres, de 7 livres 10 sous tournois chacune, réversibles, après sa mort, l'une, sur Pierre de le Pasture, âgé de quatre ans, et l'autre sur Jean de le Pasture, son frère, âgé de trois ans, tous deux fils de maître Roger (1). Nous avons vu que ce dernier avait acheté des rentes à la même époque pour lui, sa femme et ses deux fils puînés (2). Quels liens de famille y avait-il entre Jean de Bruxelles et le peintre, qui portèrent l'orfèvre à reconnaître les enfants de celui-ci pour ses héritiers en quelque sorte? C'est ce que nous n'avons pu découvrir. Toujours est-il que, le 1<sup>er</sup> août 1445, Jean de Bruxelles fait l'acquisition d'autres rentes viagères, l'une de 30 livres tournois, dont Jeanne de Centbourne, sa veuve, jouit jusqu'au 18 juin 1466, époque du rachat qui en fut fait par la

(1) « A Jehan de Brouxielles, orfèvre, demorant à Brouxieilcs, accateur, aux vies de lui eagié de liiij ans, et de Jehan de le Pasture, fil mestre Rogier, eagié de iij ans; acquis le premier jour de novembre l'an mil iiij<sup>e</sup> et xlj, au pris de xij deniers le denier : vij livres x solz tournois.

Audit Jehan de Brouxielles, accateur, aux vies de lui et de Piéret de le Pasture, fil dudit mestre Rogier, eagié de iiij ans, acquis ledit jour et audit pris : vij livres x solz tournois. »

(En marge.) « Ces parties de rentes furent raccatées le premier jour d'aoust l'an xlv par Piat de Quarmon. » (Compte des rentes de 1441.)

(2) Dans l'extrait du compte d'où le passage cité à la note précédente est transcrit et que nous avons reproduit en parlant de la date de la naissance de Roger, les âges de Pierre et de Jean de le Pasture figurent également avec les mêmes chiffres; mais ces détails ne se retrouvent pas dans le cartulaire des rentes de 1459, à propos de celles qui furent achetées par Roger en 1441, ainsi qu'on peut en faire la remarque dans l'extrait rapporté plus haut à l'occasion de l'origine tournaissienne de cet artiste. Ils sont de nouveau reproduits dans le cartulaire des rentes renouvelé en 1468, dans les termes suivants :

(15 mars.) « A Piérot de le Pasture, fil dudit Rogier, qu'il a eu de sadicte femme, eagié de iiij ans, seconde vie, acquis par ledit maistre Rogier oudit an xlj : c solz.

A Haquinet de le Pasture, fil dudit maistre, qu'il a eu de sadicte femme, eagié de iij ans, seconde vie, acquis oudit an : c solz. » Les mêmes textes se lisent dans le même registre, sous la date du 15 septembre.

ville, et deux de 200 sous, qui furent servies à Pierre et Jean de le Pasture, au même titre que les précédentes. A la date de la création de ces rentes, il est dit dans le document où elles sont inscrites que Pierre a huit ans et son frère sept (1). Jean, ou *Haquinet* par diminutif, est donc né à Bruxelles, en 1438. Les renseignements biographiques que nous possédons sur ces deux derniers enfants sont très-bornés.

Le compte du paiement de ces rentes hypothéquées sur la ville de Tournai pour l'année 1443 dit que l'orfèvre Jean de Bruxelles habitait à cette époque la ville dont il portait le nom (2). Il figure dans le registre aux bourgeois de Tournai comme ayant « accaté et juré de bourgeoisie », le 13 avril 1446 (n. st.). Quelques années auparavant, en 1434, Gilbert de Paris « natif de Bruges », fondateur de laiton, avait été

(1) (1<sup>er</sup> février.) « A demisiel Jehenne Centbourne, vesve de feu Jehan de Brouxelles, eagié de xxiiij ans, seconde vie, acquis par ledit Jehan le premier jour d'aoust l'an [mil] iiij<sup>c</sup> xlv, à xij deniers : xv livres.

A Piérot de le Pasture, fil Rogier, qu'il a eu de demisiel Ysabel Goffart, sa femme, eagié de huit ans, seconde vie, acquis par ledit Jehan de Brouxelles, ledit jour et audit pris : c solz.

A Haquinet de le Pasture, fil audit Rogier, qu'il a eu de sadicte femme, eagié de vij ans, seconde vie, acquis par ledit Jehan, ledit jour et audit pris : c solz. » (Cartulaire des rentes de 1459.)

Les mêmes renseignements sont répétés à la date du 1<sup>er</sup> août, pour le second payement de l'année. Dans le cartulaire des rentes de 1468, à la date du 1<sup>er</sup> février, mais sans se suivre toutefois, se trouvent les deux mentions suivantes, qui confirment et complètent les précédentes :

« A Piérot de le Pasture, fil Rogier, qu'il a eu de demisiel Ysabel Goffart, sa femme, eagié de viij ans, seconde vie, acquis le premier jour d'aoust l'an [mil] iiij<sup>c</sup> xlv, par Jehan de Brouxelles, xij deniers le denier : c solz.

A Haquinet de le Pasture, fil dudit Rogier, qu'il a eu de sadicte femme, eagié de vij ans, seconde vie, acquis par ledit Jehan de Brouxelles, ledit jour et audit pris. »

(2) « A Jehan de Brouxiellez, orfèvre, demorant à Brouxielez, et Jaquelote de Wallez, sen cousin : x livres. »

admis à prêter le même serment : le nom de cet orfèvre n'est donc pas une preuve qu'il était natif de Bruxelles. Est-il allé s'établir à Tournai, en 1446, et combien de temps y est-il resté? c'est ce que nous ignorons. Mais il ressort d'un document qu'il se trouvait à Bruxelles, en 1449, et qu'il grava, cette année, un sceau particulier aux armes de Ninove, dont furent scellées les titres de création de rentes hypothéquées sur cette ville (1). Serait-ce peut-être un homonyme du précédent?

Le registre de la confrérie de la Sainte-Croix, instituée, comme nous l'avons dit, dans l'église de Saint-Jacques-sur-Caudenberg, à Bruxelles, mentionne Pierre Van der Weyden, peintre, et sa femme (2). Cette inscription date au moins des premières années du règne de Charles le Téméraire. Nous admettons très-volontiers que c'est de ce Pierre Van der Weyden qu'il s'agit dans la liste des bourgeois de Bruxelles, reçus en 1459 (3). M. Wauters a retrouvé dans un registre, conservé aux archives des hospices civils de Bruxelles, la preuve que ce Pierre Van der Weyden a hérité de la maison paternelle. Il rapporte aussi un acte du 26 octobre 1484, où Pierre est cité avec sa femme, Catherine Van der Noot, fille

(1) « A maistre Jehan de Brouxelles, orfèvre, pour la façon et gravage du séel obligatoire aux armes de ladite ville de Nienneve, dont les lettres de la vendicion de rente furent séellées, et lequel incontinent fu cassé : iij livres parisis.

*Item*, pour le salaire de Jehan Boyeman, trésorier de ladite ville, d'avoir esté à Brouxelles par ordonnance du receveur, tant pour faire ledit séel comme pour trouver marchans pour acheter ladite rente, etc. » (Compte, aux Archives du royaume.)

(2) « Peeter Van der Weyden, scildere, ende syn wyf. » (*Voy. nos Archives des Arts, Sciences et Lettres*, t. II, 1<sup>e</sup> série, p. 154.)

(3) « Peeter Van der Wyden. » (Registre n<sup>o</sup> 12702, compte de la Saint-Jean à la Noël 1439, de la collection de la chambre des comptes, aux Archives du royaume.)

de feu Jean, conjointement avec Herman et Ide Van der Noot, femme de Jean de Bongys (1). Enfin l'archiviste de Bruxelles a découvert l'époque du décès de Catherine Van der Noot, qui fut enterrée le 13 février 1310 (2), dans le cimetière de l'église de Notre-Dame du Sablon.

Pierre Van der Weyden avait acheté, pour lui et les siens, plusieurs rentes viagères et annuelles sur la ville de Bruxelles, ainsi que le prouvent les seuls comptes de cette époque qui sont parvenus jusqu'à nous, et qui embrassent la période de la Saint-Jean-Baptiste 1503 à pareil jour 1506. Deux de ces rentes, de 6 peters chacune, étaient inscrites en son nom personnel (3) ; une autre de 7 peters au nom de sa femme, Catherine Van der Noot et de Gossuin Van der Weyden (4), et une troisième, du même chiffre, au nom de sa femme et de Pierre Van der Weyden (5). Ces inscriptions fournissent de

(1) « Hermannus, domicella Catharina et Ida Van der Noot, liberi quondam Joannis dicti Van der Noot, famuli jurati dum viveret oppidi Bruxellensis ; Petrus dictus Van der Weyden, Catharinæ, et Joannes dicti de Bongys, Idæ Van der Noot, præfatarum, mariti, contulerunt, etc. (PREVOST DE LE VAL, *Selecta pro seculo* 1400, manuscrit n° 18735, de la Bibliothèque de Bourgogne.)

(2) « Uxor is magistri Petri Van der Weyden, sculptæ in cimeterio beatæ Mariæ in Sabulone. » (Registre aux recettes des funérailles et offrandes de 1505 à 1517, aux archives de l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles.)

(3) « Van xv augusti, den penninck xviiiij, ende xv februarii.

Peeter Van der Weyden, soen wylen Rogiers : iij peters. » (Compte de la ville de Bruxelles, commençant à la St-Jean-Baptiste, aux Archives du royaume.)

.....

(4) « xv julii, den penninck x, ende xv januarii.

Peeter Van der Weyden, iij peters.

Katheline Van der Noot ende Goessin Van der Weyden, iij 1/2 peters. » (*Ibidem*, fol. lxxix r°.)

(5) « Prima septembris, den penninck x, ende prima marcii.

.....

Katheline Van der Noot ende Pietre Van der Weyden : iij 1/2 peters. » (*Ibidem*, fol. xcviij v°.)

nouveaux renseignements sur la filiation de cette famille, en ce qu'elle prouve que Pierre Van der Weyden, celui qui nous occupe, avait deux fils, Gossuin et Pierre : le premier était déjà connu, mais la preuve de la descendance directe n'avait pas encore été administrée. Le compte de 1506 mentionne les mêmes détails.

Pierre Van der Weyden est qualifié de la même manière que son père, c'est-à-dire de *portraiteur*, dans deux actes du 14 mars 1503 (1504, n. st.) (1) et du 11 avril suivant (2), relatifs au transport de rentes hypothéquées sur une maison avec ses dépendances, contiguë à sa propriété, et dans deux autres actes du 25 février 1511 (1512, n. st.) (3) et du 20 mai 1514 (4) qui regardent la vente qu'il fit de cet héritage. Le cartulaire ou *Registre des rentes viagères dues par la ville (de Tournai), etc., renouvelé en l'an mil cccc quatre-vingt et treize*, dont les annotations marginales concernant les décès des personnes qui jouissaient de ces rentes vont jusqu'en 1507, renferme l'inscription des sommes que la

(1) « ... Ende daer voer te pande te settene eene hofstadt metten huysen dair op staende, hove daer achter aengelegen, ende allen anderen zynen toebehoirten, gelegen in der stadt van Bruessele, achter 's Cantersteen, tusschen den goeden nu tertyt toebehoirende Peeteren Van der Weyden, potrateur (*sic*), ter eenre syde, ende den goeden heer Machiels Vrancx, ridder, coninck van der hiraulten des tsonincx van Spaengnien, ter andere, etc. » (Volume intitulé au dos : *Register der goedenissen van 7 september tot 19 augusti 1592*, fol. 171, dans les archives de la cour de la châtellenie de Bruxelles, aux Archives du royaume.)

(2) *Ibidem*, f<sup>o</sup> 173 v<sup>o</sup>. Le texte est absolument semblable à celui de l'extrait qui précède.

(3) « ... Nu tertyt toebehoirende Peeteren Van der Weyden, potrateur (*sic*). (*Ibidem*, f<sup>o</sup> 179 v<sup>o</sup>.)

(4) « ... Gelegen in de stadt van Bruessele, achter 'ts Cantersteen, tusschen de goeden nu tertyt toebehoirende Peeteren Van der Veweyden (*sic*), potrateur, Sinte-Goedelen weert, ter eenre zyden, etc. » (*Ibidem*, fol. 188 r<sup>o</sup>.)

ville payait à cette époque à Pierre Van der Weyden, aux échéances du 17 février et du 15 août, et à celles du 15 mars et du 15 septembre. Pierre vivait donc encore en 1514; il avait alors environ soixante-dix-sept ans. Malgré des annotations des comptes qui font mention de lui jusqu'en 1539, à propos d'une rente qu'il devait sur sa maison, et dont nous parlerons plus loin, nous ne pouvons croire qu'il ait vécu jusqu'à cette époque. Cette longue existence a fait supposer à M. Wauters qu'il y avait eu deux individus du même nom, le père et le fils (1). Cette supposition s'est confirmée depuis, comme nous l'avons dit. Nous sommes porté à admettre, ainsi que tous les registres censaux et autres comptes de redevances le prouvent du reste, que l'on aura fait figurer le nom de Pierre Van der Weyden postérieurement à son décès. Il mourut très-probablement à Bruxelles ; son anniversaire se célébrait à l'église de Sainle- Gudule, à la date du 4 mars (2).

Jean (*Haquinet*) de le Pasture ou Van der Weyden, le troisième fils de Roger, est né à Bruxelles, en 1438. Il fut orfèvre, ainsi qu'il conste du registre de la confrérie de la Sainte-Croix (s) qui a déjà souvent été cité. Le compte général de la ville de Tournai du 1<sup>er</sup> octobre 1468 au 31 mars 1469 nous renseigne sur la date de sa mort; il trépassa, d'après ce document, le 19 novembre 1468, et la

(1) Seconde notice, p. 97.

(2) « Magister Petrus Van der Weyden, pictor : 1/2 fl. Renensis terciatim. » (*Liber anniversariorum et festorum in ecclesia beate Gudile*, de 1537, déjà cité.)

(3) « Jean Van der Weyden, goutsmet. »

récompense ordinaire de 5 sous de gros fut payée à celui qui le premier annonça la nouvelle de cet événement au magistrat (1). Le cartulaire aux rentes renouvelé, en 1468, assigne la même date au décès de Jean de le Pasture (2).

Pour ne rien omettre, nous dirons que M. Van Even a constaté l'existence, à Louvain, de Henri Van der Weyden, tailleur de pierre, en 1424 (3), et d'un peintre Arnould Van der Weyden, dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle (4) : l'archiviste de Louvain n'a pas déduit de là que Roger naquit dans cette ville et cependant il aurait pu invoquer l'autorité de Molanus. De son côté, M. Wauters a signalé plusieurs personnes du même nom qui vécurent à Bruxelles dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle. M. le chevalier L. de Burbure a également recueilli les noms qu'il a trouvés dans les archives de la ville d'Anvers. La chronique des chartreux de Scheut, à la Bibliothèque de Bourgogne (5), raconte que le 11 septembre 1463, Herman-Jean Van der Weyden donna au couvent 200 florins du Rhin. Nous avons rencontré, dans les Archives du royaume, les noms de Thiéri Van der Weyden, admis bourgeois d'Anvers en 1503 ou 1504 (6),

(1) « Par le trespas de Haquinet de le Pasture, qui trespassa le xix<sup>e</sup> jour du mois de novembre, est rescheu à la ville xx livres tournois, qu'il avoit de rente sur la ville, eschéant, les x livres, au premier de février et août, et les aultres x, au xv<sup>e</sup> jour de mars et septembre. Payé au premier reportant ledit trespas : v solz. »

(2) On lit sous la date du 1<sup>er</sup> août, en face de son nom à la marge, l'annotation suivante : « Mort le xix<sup>e</sup> jour de novembre l'an lxxvij. »

(3) *Louvain monumental*, p. 129.

(4) *Thierry Bouts*, etc. (*Lettres à M. Wauters*), p. 24.

(5) MSS. n<sup>o</sup> 7587,

(6) Registre n<sup>o</sup> 4974, fol. xix r<sup>o</sup> du compte de 1503-1504.

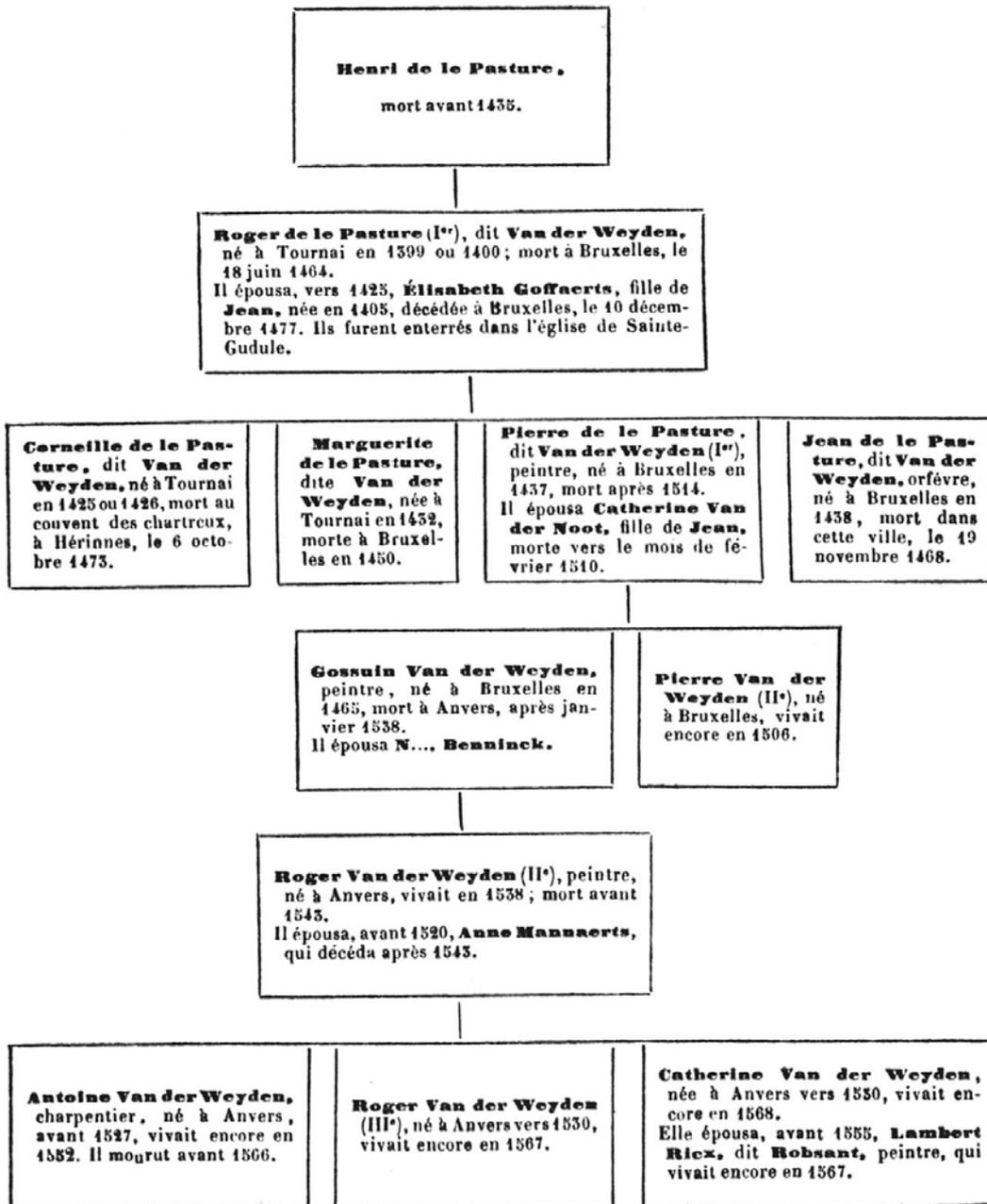
et de Jacques Van der Weyden, cité en 1546 ou 1547 (1). Dans un petit registre aux rentes, dressé en 1480, que nous eûmes l'occasion de voir dans une bibliothèque particulière, un Roger Van der Weeden figure parmi les personnes qui possédaient des biens à Voorde. Nous avons noté les noms suivants d'après différents registres aux archives de Tournai : Jean de le Pasture, 1457 et 1473 ; — Agnès de le Pasture, 1466; — Pasquier de le Pasture, bonnetier, 1476; — Josse des Pastures, hôtelier, 1480, 1489; — Jean de le Pasture, 1484; — Guillaume des Pastures, 1481; — Gilles de le Pasture, sergent, 1483; — Gilles de le Pasture, tisseteur, 1487; — Guillaume de le Pasture, charpentier, 1488; — Noël des Pastures, maçon, 1488; — Guillaume de le Pasture, marinier, 1491, etc. Ces citations oiseuses ne peuvent prouver qu'une chose, c'est qu'il y avait des de le Pasture à Tournai, dans le xv<sup>e</sup> siècle, et des Van der Weyden à la même époque, à Louvain, à Bruxelles, à Anvers, etc.

M. L. de Burbure a publié de nombreux documents sur Gossuin et Roger Van der Weyden, le jeune, et sur leur postérité. Nous avons fourni dans les pages qui précèdent la preuve que Pierre Van der Weyden, le deuxième fils du grand Roger, eut deux fils, Gossuin, nommé plus haut, et Pierre; la postérité de ce dernier ne nous est pas connue. Nous n'avons qu'un détail à ajouter à ce que l'honorable écrivain a dit de Gossuin, c'est qu'il figure comme ayant acheté le droit de bourgeoisie à Anvers dans le compte du 1<sup>er</sup> octobre 1498 au 30 septembre 1499 (2).

(1) Registre n° 20789.

(2) « Goessen Van der Weyden. » (Registre n° 4972, compte de 1498-1499, fol. xix v°, de la chambre des comptes, aux Archives du royaume.)

Voici, résumés en un tableau, tous les renseignements généalogiques recueillis jusqu'à ce jour sur la descendance de Roger de le Pasture dit Van der Weyden :



## RENTES ET PROPRIÉTÉS ACHETÉES PAR ROGER VAN DER WEYDEN.

Des nombreux documents provenant des archives de Tournai et des Archives du royaume que nous avons publiés, il résulte que Roger de le Pasture acheta successivement des rentes viagères réversibles sur sa femme ou sur ses enfants. Celles qu'il acquit au mois d'avril 1435 et au mois de septembre 1441 étaient à la charge de la ville de Tournai, qui les avaient créées, ainsi que nous l'avons dit, pour payer les sommes dues au duc de Bourgogne, et, la seconde fois, afin de pouvoir équiper le petit corps d'armée qu'elle envoyait à son souverain légitime le roi de France Charles VII, pour l'aider à prendre la ville de Pontoise sur les Anglais. En 1436, Philippe le Bon obtint des états du Brabant l'autorisation de lever une somme de 70,000 florins, hypothéquée sur les domaines de ce duché, à l'occasion du siège de Calais dont il avait aussi entrepris de déloger les Anglais, qui désolaient ses États, prétendant que cette ville faisait partie de son patrimoine (1). Par lettres patentes datées de Gand, le 4 juin de cette même année, il fit publier que cette somme serait levée en rentes viagères

(1) « ... Om metten gelde van den voirschreven vercopene te wederstaene ende te weerene die meenichfuldeghe ende overdadeghe schade die d'Ingelsche jegen minen voirschreven heere ende sinen lande met rove brande ende met dootslage ende met sloten te ontweldighene ende sunderlinge met voirhoudene sine stad van Caleys, dat zyn vaderlike erve es, etc. » (Registre n° 4176 de la chambre des comptes, aux Archives du royaume.)

à deux vies, au denier dix, ou en rentes héréditaires au denier seize (1). Notre artiste en acheta de la première catégorie pour lui, sa femme et ses deux enfants, Corneille et Marguerite, qui furent garanties sur les domaines de Bruxelles. Les titres de ces rentes portaient la date du 8 juin 1436. Si la chambre des comptes de Brabant n'avait pas, au xvi<sup>e</sup> siècle, pris la malheureuse mesure de faire détruire les pièces justificatives des comptes antérieurs à 1500, nous aurions trouvé toutes les quittances de ces rentes.

En 1449, Roger Van der Weyden est cité dans deux actes passés devant les hommes de fief de la cour de Daniel, seigneur de Bouchout, châtelain de Bruxelles (2), comme pro-

(1) Cartulaire de la ville de Bruxelles, fol. 112, dans la collection des cartulaires et manuscrits, aux Archives du royaume.

(2) En voici des extraits :

« Quamen in properen persoenen Jouffrouw Lysbeth Tays, wettege dochter wylen Ghysbrecht Tays met Hermanne Van den Assche, onlanck wisselere der stadt van Bruessele, hueren wettegen man ende momboer, ons oetmoedelyck thoenende ende opdoende hoedat zy van ons als borchgreve van Bruessele te leene houdende waeren een hoffstadt metten huysen dairap staende ende anderen synen toebehoirten, gelegen in der stadt van Bruessele, achter 'ts Cantersteen, tusschen den goeden nu tertyt toehoerende meester Rogieren Van der Woyden [sic], potrateur [sic] der stadt van Bruessele voirschreven, ende wylen wairen Reyneers van Hersele, ter eenrezyden, ende den goeden Marien Sdoders, weduwe wylen Dosiers Van der Eycken, nu tertyt wettich wyf Jan Van Broehoven, ter ander zyden, commende alzoe van achter tot aen de binnen mueren van der voirschreven stadt van Bruessele, etc. » (Acte du 6 novembre 1449, transcrit dans le volume cité plus haut, intitulé : *Register der goedenissen van 7 september 1419 tot 19 augusti 1592*, aux Archives du royaume.)

« Hoedat hy van ons als borchgreve voirschreven te leene houdende waere een hofstadt metten huysen dairap staenden ende anderen synen toebehoirten gelegen in der stadt van Bruessele, achter 's Cantersteen, tusschen den goeden nu tertyt toehoirende meester Rogieren Van der Weyden, protatuer [sic] der voirschreven stadt van Bruessele, die wylen waeren Reyniers Van Hersele, ter eender zyden, ende den goeden Marien Sdoders, weduwe wylen Dosiers Van der Eycken, ende nu tertyt wittich wyf Jans Van Broehoven, ter ander zyden, etc. » (Acte du 7 novembre 1449, transcrit dans le même registre, fol. xvj r<sup>o</sup>.)

priétaire d'un bien situé dans cette ville, derrière la Cantersteen, et qu'il avait acheté à feu Renier Van Hersele. Ces actes concernent une maison avec ses dépendances qu'Élisabeth Tays, fille de feu Gilbert et femme de Herman Van den Assche, ex-receveur de la ville de Bruxelles, donne à son neveu Jean Van der Noot, fils de feu Renier. Nous soupçonnons fort que ce Jean Van der Noot était le père de Catherine, femme de Pierre Van der Weyden, qui aurait donc épousé la fille d'un proche voisin. D'après un document découvert par M. Wauters (1), la maison qu'occupait Roger Van der Weyden faisait le coin de la Montagne de la Cour et de la rue de l'Empereur, et il possédait une autre petite maison à côté de celle qu'il habitait. « Cette dernière propriété, — dit l'écrivain que nous citons — était grevée, au profit des pauvres de la paroisse de Sainte-Gudule, d'une rente annuelle de 48 livres *payment*, dont on paya la moitié, depuis l'année 1444 jusqu'en 1465, au nom de maître Roger, le peintre, *meester Rogier, scildere*. Les livres de comptes où nous avons puisé ce détail ajoutent parfois le mot *aldair*, ce qui donne à entendre que Roger habitait là ; ailleurs on indique le nom de famille du peintre; on l'y nomme : *meester Rogieren Van der Weyden*. En 1443 et antérieurement, c'était la femme de Guillaume de Heersele qui payait la rente dont il est ici question ; après Roger, elle fut acquittée : de 1466 à 1491 et de 1494 à 1498, par ses fils (*meesters Rogiers oer Van der Weyden* ou *Van der Weyen*) ; en 1492 et 1493, par Pierre Van der Weyden, et, de 1499 à 1539, par une personne du

(1) Voy. la seconde notice, p. 47.

même nom, à qui on donne alors la qualification de maître et à qui succède, en 1540, la veuve de Jean Walravens » (1). En rapprochant ces renseignements des actes que nous avons analysés, il ne peut être douteux qu'ils ne concernent tous la même propriété dont la situation, d'après le texte ancien, est fort bien établie; elle touchait, d'un côté, à la Cantersteen et, de l'autre, à la Longue-Chaussée, qui est aujourd'hui la rue de la Madeleine. Cette situation n'est pas tout à fait celle que lui assigne M. Wauters.

Dans un document qu'a publié M. le chevalier L. de Burbure (2), une des dernières descendantes du grand artiste possédait une rente annuelle de 24 florins du Rhin, au denier vingt, achetée, le 24 avril 1459, par Roger Van der Weyden et Élisabeth Goffaerts (3). Dans les comptes de la ville de Bruxelles de 1503 à 1506, que nous avons eu l'occasion de citer plus haut, cette rente n'est pas renseignée sous le nom

(1) « Meester Rogiers kinderen ende weduwe Van der Weyden, ende Aert geheeten Rampaerts, van hueren huysen, gronden ende toebehoerten gelegen aen 's Cantersteen, tusschen de woeninghe ende groete poirte meester Rogiers voirschreven nederwaerts, in d'een zyde, ende de straete geheeten den Langen-Steenwech, die van 's Cantersteen tot Coudenberghs waert opgaet, in d'andere zyde, jaerlyx erfelyx, half te Sinte-Jansmisse ende half te Kersmisse: xlvij liv. payments; hierop xc. » (Livre censal des pauvres de la paroisse de Sainte-Gudule, fol. xiiij v°, coté n° B. 230, aux archives des hospices civils de Bruxelles.) Ce texte a été collationné sur l'original.

(2) *Documents biographiques inédits sur les peintres Gossuin et Roger Van der Weyden le jeune*, p. 26.

(3) « 't derdendeel ende alle hen recht van alsucken 24 rynsche overlantsche guldenen erflick, ter quytingen staende den penninck twintich, als dezelve Katline Van der Weyden jairlix heffende is op de stad van Bruessele, ende dat burchmeesteren, scepenen, rentmeesteren, raide, etc., van Bruessele voirschreven, xij aprilis anno xiiij° lix bekent hebben gehadt sculdich te zyne meesteren Rogieren Van der Weyden, schildere, ende Elisabeth Goffairts, ejus uxori, etc. »

de Pierre Van der Weyden, qui a dû en hériter. Elle figure sous celui de « maître Roger Van der Weyden », en deux rentes distinctes de 12 peters, l'une aux échéances semestrielles du 12 octobre et du 12 avril (1), l'autre aux échéances du 30 novembre et du 30 mai (2). En rencontrant le nom de maître Roger à cette époque et sous l'annotation marginale : *Obiit*, nous avons cru d'abord avoir découvert un cinquième enfant du grand peintre de Tournai, auquel déjà nous attribuions le passage de Van Mander qui doit reposer sur un fait et où il dit que le peintre Roger a été enlevé par la suette anglaise, en 1529 (3), laquelle a en effet, dans ce temps, sévi avec violence dans les Pays-Bas (4). Cependant, en rapprochant le chiffre et le taux de la rente dont parle l'acte passé à Anvers, de la somme totale des deux rentes annotées dans les comptes sous le nom de maître Roger Van der Weyden, et la date du 12 avril 1459 de la date du 12 avril, jour d'échéance d'une des rentes mentionnées, il ne peut y avoir de doute que dans les comptes de 1503 à 1506, c'est bien le nom du mari d'Élisabeth Goffaerts qui continue à figurer. Nous en sommes d'autant plus convaincu que, dans ces mêmes registres, on rencontre aussi,

(1) « Xij octobris, den penninc xx, ende xij aprilis.

....

Meester Rogier Van der Weyen : xij peters. » (Compte de 1503-1504, fol. lx v°.)

(2) « xxx novembris, den penninck xx, ende xxx maii.

Meester Rogier Van der Weyden : xij peters. » (*Ibidem*, fol. lxvij r°.)

(3) « en ghestorven den tijde van de sweetende sieckte, die men d'englesche cranckheyt noemde, die 't heele landt schier doorcroop en vceel duysent menschen wech nam. » (*Het Schilder-boeck*, édit. de 1618, fol. 130 r°).

(4) Voy. HENNE et WAUTERS, *Histoire de la ville de Bruxelles*, t. 1<sup>er</sup>, p. 340.

sous l'année 1503, le nom de la femme de l'artiste, inscrite pour une rente de 4 peters (1) ; dans les comptes de 1504 à 1506, elle est représentée par Pierre Van der Weyden et d'autres personnes entre lesquelles la rente avait été partagée (2).

Au mois de mai 1462, Roger Van der Weyden avança de l'argent aux chartreux de Scheut, près de Bruxelles, pour les mettre en état d'acheter une petite pièce de terre située à Bruxelles et tenant à une autre qu'ils possédaient déjà, à la condition de lui payer annuellement un cens héréditaire, qui fut bientôt après converti en une pension viagère (3).

(1) « Noch x septembris, den penninck xvij, en de x martii.

.....

Lysbet Goffaerts, weduwe Rogiers Van der Weyden : xvij peeters. » (Compte de 1503-1504, fol. liij v°.)

(2) « Lysbet Goffaerts by meester Peeteren Van der Weyden : iij peeters; by Oeden Capuyns : iij peeters ; by Johannes Stercke : iij peeters ; by den proeft van Coudenberch : ij peeters ; by den ambachte van den scilderen : ij peeters iij 1/2 st., ende noch by Johannes Stercke : j peeter xij 1/2 st. — xvij peeters. » (Compte de 1504-1505, fol. xxxij r°.)

(3) Voici ce que nous avons découvert relativement à cette transaction dans un cahier contenant les acquisitions de terres faites par les chartreux de 1456 à 1462, et qui est intitulé : *Dit syn de goede die 't cloester van der sartrouisen tot Onser-Vrouwen van Gratiens, buten Bruesel, gecocht heeft van der tyt dat 't selve cloester ierst heeft geweest gesticht, te wetene sint den xiiij<sup>sten</sup> dage van octobri in 't jair Ons Heeren m. cccc. zesse ende vyftich, tot Sente-Jansmisse zynrer gebuerten in 't jair lxij.*

(P. 6.) « *Item, noch vercregen tegen Philipse de Pape, anno [xiiij<sup>c</sup>] lxij, xv in meye, de helicht van iij dachwanten ende veertich roeden beempts, luttel min of meer, geheeten de Grondelose, gelegen binnen der vryheit van Bruessele, tusschen Ossenhem ende Moirtenbeke, nevens den beempt t' cloesters van den chartroisen van Onser-Vrouwen van Gracien, die Janne Happart toe te hoeren plach, in d'een zyde, ende den bosch geheeten den Swerten bosch, den vorschreven Philipse de Pape ende synen medeplegers toehorende, in d'andere. »*

(P. 8.) « *Item, heeft 't voorschreven cloester anno lxij, in den mey, meester Rogier Van der Weyden, vercocht sonder quitinge ende sonder de fundatie goede te belastene, om te crigene de vorgenoemden goede die Philipse de Pape*

D'après l'obituaire de ce couvent, dont nous avons plus haut reproduit le texte, on voit que Roger avait donné à ce monastère, tant en argent qu'en peintures de valeur, pour une somme d'environ 20 livres de gros de Brabant. Cette donation doit avoir été faite avant 1460, car nous l'avons vainement cherchée dans les comptes des années 1460 à 1465 qui ont été conservés. On peut rapprocher cette mention de ce que dit le chroniqueur des chartreux de Hérinnes, qui rapporte que cette maison reçut plus de 400 couronnes des père et mère de Corneille Van der Weyden.

Roger semble donc, dès le début de sa carrière d'artiste, avoir joui d'une certaine aisance. Sa fortune le mit à même de donner une bonne éducation à l'un de ses enfants, et il fit de son vivant de grandes largesses à des maisons religieuses. S'il faut en croire les vers emphatiques de Dominique Lampson (1), écrivain du xvi<sup>e</sup> siècle, il aurait même fait, par

toebehoirden jairlix erfelec te xx stuivers den Rynsschenguldene: iij Rynsschguldenen.

Dese voerscreven iij Rinsguldenen syn afgheleyt. » (Archives des chartreux de Scheut, aux Archives du royaume.)

Les extraits qui suivent sont transcrits d'un volume de comptes intitulé : *Registrum procuratoris annorum* [xiiijc] *lx, lxj, lxij, lxiiij, lxv, etc.*, provenant de la même corporation et conservé au même dépôt :

(Compte de la Saint-Martin 1462 à la Saint-Martin 1465.) « De censu hereditario et vitalibus pensionibus in pecunia vel ad pecuniam taxatis.

Primo, magistro Rogero, pictori, de prato empto erga Philippum de Pape, de primo termino : vij s. vj d.

Item, sabbato, ultima die aprilis, magistro Rogero Van der Weyden, de censu hereditario qui modo conversus est in vitalem pensionem, et debet dari de cetero magistro Zegero van Hassele ad vitam, qui pro nobis quitavit sua pecunia iij florenos ad duos terminos, de quibus jam solvi magistro Rogero : vij s. vj d. »

(i) *Pictorum aliquot celebrium Germaniæ in ferioris effigies, etc.* ; Anvers, 1572

testament, quelque fondation en faveur des pauvres. Van Mander, qui a traduit ces vers, en a exagéré le sens et a écrit que Roger avait fait beaucoup d'aumônes aux indigents (1). Puis est venu l'ouvrage de Sandrart (2), dans lequel on lit que l'artiste mourut comblé de biens, qu'il a laissé presque tout aux pauvres; ce qu'a répété Mariette, dans son *Abecedario* (3), et d'autres auteurs plus modernes. Or, en compulsant le compte de la Saint-Jean-Baptiste 1463 à pareille date 1464 de la table des pauvres de Sainte-Gudule, qui était la paroisse du défunt, il ne s'y trouve renseignée qu'une somme de 2 *peters*, valant 9 sous de gros, payée par les exécuteurs testamentaires de Roger Van der Weyden, le 23 juin 1464 (4).

## VI

## PORTRAITS DE ROGER VAN DER WEYDEN.

Les écrivains qui se sont occupés de Roger Van der Weyden ont cité, — et déjà nous en avons parlé, — d'après la *Notizia d'opere di disegno, etc.*, qui fut rédigée dans la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, un petit portrait (*quadretto*)

(1) *Het schilder-boeck*; éd. de 1618, p. 430; éd. de 1764, t. I<sup>er</sup>, p. SI.

(2) *Academia artis pictoriae*; Nuremberg, 1683; p. 205.

(3) T. VI, p. 138.

« Rekeninghe Everaert Tseraerts ende Wouter Magnus, momboirs Willem Reynouts ende Willem Tymmermans, proviseurs der huysarmen der prochien vau Sinte-Goedelen, in Bruessele : Ontfaen van avontueren. — *Item*, ontfaen van den executoeren wilen meester Rogiers Van der Weyden, scilders, by heeren Reynier Van Mechele, priesters : ij peters valent (xxiij junii) ix s. g. » (Volume des comptes de 1462-1465, coté n<sup>o</sup> B. 364, aux archives des hospices civils de Bruxelles.)

à l'huile d'un ancien peintre nommé Roger de Bruxelles, que possédait, en 1531, Jean (1) Ram, riche collationneur vénitien, et qui n'a plus été retrouvé depuis. Suivant l'écrivain anonyme qui nous apprend cette particularité, il avait été peint par Roger lui-même, en 1462, et il y était représenté jusqu'à la poitrine (2). C'est là une tradition annotée par l'auteur de la *Notizia*, car, ainsi que l'ont fait remarquer MM. Crowe et Cavaleaselle (3), l'anonyme ne dit pas que l'œuvre était signée. Ce qui paraît seul être positif, c'est la date inscrite dans le cadre. Or, n'est-il pas au moins étrange que l'on signale comme faisant partie de la collection de feu M. Rogers, en Angleterre, un portrait de Memlinc, qui porte également le millésime de 1462. Cette coïncidence a frappé les savants critiques dont nous venons d'invoquer l'autorité (4) et pour eux le portrait qui représente un personnage âgé de trente ans environ n'est pas plus de la main de Memlinc qu'il n'est dû au pinceau de Van der Weyden (5).

Dans la collection de portraits de peintres gravés sur cuivre et publiés, en 1572, par la veuve de Jérôme Willems, dit Cock (6), peintre anversois, avec un éloge de chaque artiste en vers latins composés par Dominique Lampson (7), figure aussi celui de Roger; il en a été fait plusieurs éditions. Bullart

(1) Dans la *Notizia* citée, on trouve *Zuanne* : c'est la forme de *Giovanni*, ou Jean dans le dialecte vénitien.

(2) *Notizia d'opere di disegno nella prima metà del seculo XVI*; 1800, p. 78.

(3) Voy. l'édition française de leur ouvrage (*the Early flemish painters*) t. 1<sup>er</sup>, p. 191.

(4) *Ibidem*.

(5) *Ibidem*.

(6) Voy. nos *Archives des Arts, Sciences et Lettres*, t. II, 1<sup>re</sup> série, p. 73.

(7) *Pictorum aliquot celebrium Germanias inferioris effigies, etc.*

l'a reproduit dans son ouvrage, en 1682 (1). Ce portrait est entièrement semblable, sauf les dimensions, au dessin du manuscrit de la Bibliothèque d'Arras (2), dont l'existence avait été révélée par Gachet, en 1852 (3). Nous avons eu l'occasion de voir ce curieux recueil de portraits, en 1862, en compagnie de M. Wauters, et nous avons même alors calqué, pour lui, le portrait du peintre Roger. Tous les dessins du manuscrit d'Arras sont montés et nous paraissent avoir été faits dans les dernières années du xvi<sup>e</sup> siècle. Il ne renferme que cinq portraits d'artistes, savoir : « Maistre Jehan Bellegambe, peintre excellent (f<sup>l</sup> 280); — Raphaël (f<sup>o</sup> 281); — Jerominus Bos, peintre (f<sup>o</sup> 282); — Maistre Rogier, peintre de grand renom (f<sup>o</sup> 283); — Maistre David, peintre excellent (f<sup>o</sup> 284.) » Ceux de Roger Van derWeyden et de Jérôme Bosch ont évidemment pour nous été dessinés d'après les gravures du recueil cité plus haut.

Enfin, dans l'édition du *Schilder-boeck* de Van Mander, imprimée à Amsterdam, en 1764 (4), et accompagnée d'une série de portraits gravés à l'eau-forte et au burin par Jean Ladmiral, on retrouve une réduction du portrait de Roger publiée en 1572.

## VI.

DES MAÎTRES DE ROGER DE LE PASTURE. — NOTES SUR ROBERT CAMPIN.

Trois écrivains anciens parlent d'un élève de Jean Van

(1) *Académie des sciences et des arts*, t. II, liv. VI.

(2) N<sup>o</sup> 944bis.

(3) *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 2<sup>e</sup> série, t. V, p. 86.

(4) *Het leven der nederlandsche en hoogduitsche schilders*, t. I<sup>er</sup>, p. 46, pl. G. n<sup>o</sup> 3

Eyck ayant nom Roger : deux appartiennent au xv<sup>e</sup> siècle ; le troisième, C. Van Mander, vécut dans la seconde moitié du xvi<sup>e</sup>. Les autres auteurs de cette dernière époque ne mentionnent pas cette particularité si importante pour l'histoire de l'école flamande. Les témoignages postérieurs au xvi<sup>e</sup> siècle ne peuvent être d'aucun poids dans la question.

Jean (*Giovanni*) Santi, le père du célèbre Raphaël, a laissé quelques vers dans lesquels sont, entre autres peintres, mentionnés avec les plus grands éloges comme ayant vécu à Bruges, Jean et Roger, son élève (*il gran Joannes, el discepol Rugero*). Santi écrivait le petit poème dont ce vers est extrait, entre les années 1485 et 1490 (1). Il s'agit bien évidemment là de Jean Van Eyck et du Roger de Bruges cité par Van Mander.

Le témoignage qui paraît le plus digne de foi, parce qu'il est contemporain, est celui de Barthélemy Facius, qui rédigeait son ouvrage intitulé : *De viris illustribus*, dans les années 1454 et 1455. Ce livre ne renferme que quatre articles consacrés à des peintres de son siècle, savoir : à Gentil da Fabriano, un des principaux chefs de l'école romaine, dont Roger le Gaulois (ou le Français), dit-il, admira les peintures dans l'église de Saint-Jean de Latran, à Rome, en 1450 ; à Jean le Gaulois (ou le Français), qui n'est autre que Jean Van Eyck ; à Pisano, de Vérone, et à ce même Roger le Gaulois, déjà cité. Celui-ci, écrit Facius, était le disciple de Jean et son compatriote (*Rogerus gallicus, Joannis discipulus et conterraneus*). Puis, il parle de certains tableaux de ce maître qui exis-

(1) Voy. nos Annotations à l'édition française de l'ouvrage de MM. CROWE et CAVALCASELLE, p. CLXXXIV.

taient alors à Gènes, à Ferrare et chez Alphonse, roi de Naples. A Bruxelles, ajoute l'auteur en terminant sa description, ville située en Gaule (ou en France), il peignit un édifice sacré d'un travail parfait (*Bursellae, quae urbs in Gallia est, aedem sacram pinxit absolutissimi operis*) (1). Cette dernière phrase de l'écrivain italien détermine bien qu'il s'agit du peintre Roger Van der Weyden qui habitait la ville désignée plus haut. D'après lui, ce peintre serait allé à Bruges pour prendre les leçons de Jean Van Eyck, ce qui n'a pu avoir lieu qu'après l'admission de Roger à la maîtrise, c'est-à-dire après le 1<sup>er</sup> août 1432, et avant le mois d'avril 1435, alors que l'artiste était déjà établi à Bruxelles, où il passa les trente dernières années de sa vie. Les vers de Santi semblent confirmer l'assertion de Facius. Mais Jean Van Eyck étant mort au mois de juillet 1440, nous ne voyons pas à quelle époque Roger Van der Weyden aurait pu avoir travaillé dans l'atelier du peintre officiel de Philippe le Bon. La réputation de Van Eyck s'est propagée rapidement en Italie par l'exportation de ses tableaux. On en voyait déjà vers 1450 dans différents palais de princes et de cardinaux. Les œuvres de Roger avaient acquis la même vogue, et comme les tableaux des deux artistes avaient des airs de famille qui tenaient aux principes suivis dans les divers ateliers des Pays-Bas, il n'est pas étonnant que les Italiens aient cru pouvoir rattacher Van der Weyden à Van Eyck. Nous sommes d'ailleurs convaincu que Roger a vu et longuement étudié les tableaux de ce dernier, et sur

(1) Voy. nos *Annotations* à l'édition française de l'ouvrage de MM. CROWE et CAVALCASELLE, p. clxxx.

tout le tableau de *l'Agneau pascal*, qui, dès son apparition, en 1432, a dû faire du bruit et opérer quelque révolution dans la manière de peindre des artistes d'alors, malgré le peu de relations qui existaient entre eux dans ces temps reculés. Et si jamais on acquiert la preuve que Roger a effectivement reçu des leçons de J. Van Eyck, nous ne craignons point d'avancer que l'époque de cet apprentissage ne sera pas fort éloignée de la date de son inscription comme maître à Tournai.

Van Mander, dans son précieux ouvrage, consacre un article à Roger de Bruges et un autre à Roger Van der Weyden. Il les a parfaitement distingués et il a vu des œuvres des deux artistes. En parlant du premier, il dit qu'il y avait autrefois (*gheweest te zien*) un grand nombre d'œuvres de ce peintre dans les églises et les maisons de la ville de Bruges, les unes à la colle ou à l'albumine, d'autres à l'huile (1), auxquelles il reconnaît des qualités de dessin et de peinture. Les expressions dont il se sert à l'égard de ce maître sont loin d'être aussi élogieuses que celles qu'il emploie lorsqu'il parle de Van der Weyden. Dans beaucoup d'ouvrages sur notre histoire de la peinture, on a maintenu l'existence des deux Roger; dans bien d'autres, on les a confondus et l'on y a été conduit d'autant plus naturellement que, malgré toutes les recherches auxquelles on s'était livré, rien n'avait été découvert qui confirmât l'existence d'un peintre à Bruges qui portait le prénom de Roger au xv<sup>e</sup> siècle. De plus, les écrivains qui partagent cette manière de voir invoquent les textes de

(1) « Van desen Rogier zyn te Bruggke in kercken en huysen veel dinghen gheweest te sien. Hy was cloeck van teyckeninghe, en van schilderen seer gracelyck, soo van lym-verwe, ey-verwe als oly-verwe. » (Het Schilder-boeck; édit, de 1618, fol. 126 v<sup>o</sup>.)

Cyriaque Pizzicolti ou d'Ancône, mort en 1457, qui appelle Van der Weyden *Rugerus brugensis*(1). Il est vrai que deux autres auteurs du même temps, Barthélemy Facius, déjà cité, et Antoine Averlino, dit Philarete, dans un livre terminé en 1464, se contentent de citer Roger sans y joindre de qualificatif d'origine. Pour deux d'entre eux la Flandre est un pays dont la situation ne leur est pas bien connue. Facius fait des Français de Jean Van Eyck et de Van der Weyden; il est dans le vrai pour celui-ci; Philarete place la Flandre en Allemagne (2). Les auteurs qui soutiennent l'opinion que le second de ces deux artistes fut élève du premier, s'appuient, avons-nous dit, sur les témoignages de Facius et de Santi ; mais, outre les raisons que nous avons fait valoir pour les contredire, on pourrait ajouter que Facius les déclare tous deux du même pays, tandis que l'un des deux seulement (Roger) était né sur un territoire qui faisait partie du royaume de France, et que l'autre (Jean) était né dans les États de l'évêque de Liège. Si l'on veut admettre que l'auteur italien a été bien renseigné, il faut être conséquent.

Dans son voyage aux Pays-Bas, Albert Dürer raconte qu'il a visité à Bruges l'hôtel de l'empereur Charles-Quint où il a vu « la chapelle peinte par *Rüdiger* et la peinture d'un grand maître ancien », et qu'ensuite il visita l'église de Saint-Jacques, où il remarqua les précieux tableaux de *Rüdiger* et de *Hugo*, qui « tous deux, — ajoute-t-il, — furent de grands

(1) Voy. nos *Annotations* à l'édition française de l'ouvrage de MM. CROWE et CAVALCASELLE, p. CLXXVIII.

(2) *Ibidem*, p. CLXXXII.

maîtres » (1). Tous ceux qui ont écrit sur l'histoire de l'art en Belgique veulent reconnaître dans ces textes Roger Van der Weyden et Hugues Van der Goes. Nous le demandons, d'aussi importants travaux ont-ils pu être exécutés par Roger dans le court espace de temps qui s'écoula entre le mois d'août 1432 et le mois d'avril 1435, c'est-à-dire pendant les deux ans et huit mois dont l'emploi nous est encore inconnu. Et encore faudrait-il admettre que Roger a quitté sa ville natale avec sa famille immédiatement après son admission à la maîtrise, et que, dès son arrivée à Bruxelles, — il y était déjà établi, nous l'avons vu, au mois d'avril 1435, — le magistrat de cette ville s'est empressé de le choisir pour son peintre; l'aurait-il fait sans qu'il eût donné à celui-ci des preuves de son talent? N'est-il pas plus vraisemblable que Van der Weyden n'a été investi de ce titre qu'après avoir fourni ces preuves, qui furent l'exécution de l'un des tableaux de l'hôtel de ville ? Ces réflexions suffisent pour démontrer l'impossibilité de certaines hypothèses. Et d'ailleurs voici le résultat des recherches que nous avons faites à l'égard des peintres de l'hôtel ducal, à Bruges. Nous reproduisons ici ce que nous avons écrit en 1865 (2). « C'était un vaste assemblage d'édifices servant d'habitation aux ducs de Bourgogne depuis le

(1) « Darnach fürten sie mich ins Kaisershausz, das ist grosz und köstlich. Do sahe ich Rudigers gemahlt Cappeln und gemähl von ein grossen alten meister ; do gab ich dem Knecht 1 Stüber der auffpert. Darnach kauflt ich 3 Helfenbaine Kam umb 30 Stüber. Darnach fürten sie mich gen S. Jacob und liessen mich sehen die Köstlichen Gemähle von Rüdiger und Hugo, die sind beede grosz Maister gewest. » (CAMPE, *Reliquien von Albrecht Dürer*; Nuremberg, 1828, p. 121).

(2) *Voy. nos Annotations* à l'édition française de l'ouvrage de MM. CROWE et CAVALCASELLE, p. CCLXXII.

règne de Philippe le Bon. Ce prince avait beaucoup agrandi le château par l'acquisition, faite en 1446, d'un hôtel voisin appelé l'*hostel vert*. Depuis l'année précédente on s'occupait de son embellissement et des travaux considérables y furent exécutés de 1445 à 1452 et de 1457 à 1459. Pendant ces dernières années, la chapelle de l'hôtel fut démolie et entièrement reconstruite. Les comptes des dépenses de ces ouvrages existent aux Archives du royaume. Nous y voyons que la chapelle était éclairée par trois fenêtres garnies de verre double ou de couleur et décorées de quelques ornements sculptés par Jacques Van Belle, tailleur d'images, à Bruges; elle était surmontée d'une tourelle et pavée de carrelages bleus et blancs, dits pierres de Brabant; le modeste autel en bois, qui avait été placé en 1447, fut remplacé par un autel en pierre reposant sur des piliers de marbre. Les comptes ne renferment aucun autre détail artistique. Avant cette reconstruction totale de la chapelle, et lorsque la cour se trouvait à Bruges, « les gens, officiers et serviteurs domestiques » du prince allaient entendre la messe à la chapelle des peintres qui était voisine de l'hôtel; c'est ce que nous apprennent des lettres patentes de Philippe le Bon, datées de 1455. Nous sommes donc convaincu qu'il ne s'agit pas dans le texte de Dürer d'une chapelle ornée de peintures murales dues au pinceau de Roger Van der Weyden, mais d'une sorte d'autel portatif ou retable à volets, d'un oratoire (*oratorium*); en un mot, d'un tableau exécuté dans l'atelier de l'artiste, à Bruxelles.

Il reste néanmoins incontestable pour nous que Dürer a voulu désigner par *Rudiger* le peintre tournaisien, et non quelque autre Roger. L'appréciation qu'il fait du mérite de ce peintre en est la preuve la plus certaine. Cependant, sous les règnes

de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire, vivait à Bruges un autre peintre ayant aussi le même prénom ; c'était Roger Van der Leye, dont la famille exerçait la peinture déjà au xiv<sup>e</sup> siècle. Il est mentionné parmi les artistes qui travaillèrent pour les fêtes des noces du duc Charles, en 1468 ; fut vinder de la gilde, en 1471, et mourut environ sept ans plus tard. Ce ne peut être là ce mystérieux Roger de Bruges, habile dessinateur et gracieux coloriste, élève de Jean Van Eyck, selon Van Mander, que l'on a jusqu'ici identifié avec Roger Van der Weyden? Nous nous refusons d'ailleurs à admettre l'existence à Bruges d'un peintre du nom de Roger, auquel pourraient convenir les expressions du biographe flamand, qui sont évidemment exagérées et inexacts si tant est qu'elles s'appliquent à Roger Van der Leye. »

Depuis que ces lignes ont été imprimées, le registre aux inscriptions de la gilde de Saint-Luc, à Bruges, a été publié. Nous nous sommes empressé d'y chercher des renseignements pour élucider la question de Roger de Bruges. Il ne nous a rien appris de plus sur le compte de Roger Van der Leye, qui est resté un peintre obscur; il ne renseigne pas même un seul apprenti qui aurait été admis chez lui. C'est, du reste, le seul peintre qui porte ce prénom dans tout le xv<sup>e</sup> siècle. En étudiant de nouveau les textes de Van Mander, nous avons acquis une conviction plus profonde qu'il n'y a jamais eu de peintre remarquable à Bruges du nom de Roger sous le règne de Philippe le Bon, et que l'historiographe de la peinture flamande a été complètement induit en erreur par de fausses traditions. Il rapporte que Roger de Bruges a été élève de Jean Van Eyck et que c'est à lui que le grand maître communiqua, à la fin de son exis-

tence, son secret de la peinture à l'huile (1). Puis il ajoute ce que nous avons déjà rapporté quant à ses œuvres, et s'étonne des qualités de dessin, si remarquables pour l'époque, qu'il a rencontrées dans certaines grandes compositions sur toile qu'il *croit* être de ce Roger (2). Il termine en disant qu'il ignore l'époque de son décès et que le bruit court qu'il vit encore (3). Voilà un détail de la plus grande naïveté et nous nous étonnons que Van Mander ne se soit pas aperçu qu'il faisait vivre l'artiste pendant plus d'un siècle et demi. On voit que toute cette existence du Roger de Bruges n'a aucun fondement, et dans ce que Van Mander raconte, si c'était vrai, de la transmission du secret par le maître au disciple, on pourrait en tirer une preuve de plus contre la présence de Van der Weyden à Bruges dans l'atelier de Van Eyck, puisque les quatre tableaux de l'hôtel de ville de Bruxelles étaient peints à l'huile, et qu'il est attesté par un document contemporain et irréfutable que l'un d'eux fut terminé en 1441 (4). Ces grandes compositions n'ont pas été exé-

(1) « Onder ander eenen Rogier geheeten, die een discipel is gheworden van den voornoemden Joannes. Nochtans schynt wel dat het is geweest ter tyd doe Joannes al redelyck oudt was gheworden; want Joannes zyn oly-verwe const en verdinghe tot in zynen ouderdom heeft verborghen ghehouden, niemant latende by hem komen daer hy wrocht, maer heeft eyndlyck dese zyne const zyn discipel Rogier deelachtich ghemaect. » (*Het Schilder-boeck*; édit. de 1618, fol. 126 v°.)

(2) « En ick meen wel van hen te Brugghe eenighe van dese doecken ghesien te hebben. »

(3) « Van zyn doot weet ick niet te verhalen, de wylc 't gherucht hem noch te leven noch te leven betuyght, om d'uytnementheyt zyner consten die zynen naem der onsterflycheyt heeft opgheoffert. »

(4) M. L. GALESLOOT a trouvé aux Archives du royaume des extraits faits, en 1628, de quelques comptes de la ville de Bruxelles que l'on sait avoir été détruits par le bombardement de 1695. Ces extraits ont été publiés en partie dans les *Bul-*

cutées en quelques mois et le magistrat n'a pas pu lui attribuer des fonctions officielles immédiatement après son installation à Bruxelles, ainsi que la remarque en a déjà été faite. De même, ce n'est point tout de suite après sa nomination qu'a pu paraître l'ordonnance du 2 mai 1436, citée par M. Wauters, et dans laquelle le magistrat déclare qu'après la mort de son peintre Roger, cet emploi sera supprimé (1). Le triste état des finances de la ville avait-il nécessité cette restriction dans les dépenses? Mais, en ce cas, on pouvait aussi suspendre l'exécution des œuvres qui avaient été commandées à l'artiste.

Le seul et véritable maître de Roger de le Pasture fut Robert Campin, le registre de la gilde de Tournai en fait foi ; il atteste que l'élève étudia dans le même atelier depuis le mois de mars 1427 jusqu'à la fin de juillet 1432, donc pendant cinq ans et cinq mois. Quatre ans étaient le terme imposé par les ordonnances du métier.

Nous allons mettre sous les yeux des lecteurs les renseignements que nous avons recueillis sur Robert Campin, dans les archives de Tournai. La plus ancienne mention que nous ayons trouvée de lui remonte à l'année 1410 : c'est son inscription en qualité de bourgeois de Tournai à la date du 29 décembre (2). En 1415, il lui fut payé par le

*letins de la Commission royale d'histoire*, 3<sup>e</sup> série, t. IX, 4<sup>e</sup> (1867). Les Archives du royaume possèdent des doubles des comptes des années 1485-1486 et 1497 à 1507.

(1) « Item, dat wen na meester Rogiers doet gheenen anderen scilder aennemen en sul. » (Registre intitulé : *Het rood statuet boeck*, fol. cxxv, aux archives communales de Bruxelles. )

(2) « Maistre Robert Campin, pointre, a accaté et juré se bourghesie pour iiij livres tournois, le lundi xxix<sup>e</sup> jour de décembre l'an dessusdis. » (Registre de la loi de 1403 à 1412, aux archives communales de Tournai.)

magistrat de cette ville une somme de 6 livres tournois « pour avoir point et fait poindre et ordonner deux estandars à servir à l'effroy [sic, pour beffroi], l'un des armes du roy, nostre sire, et l'autre des armes de la ville, et pour avoir réparé deux autres banières armoyés des armes de ladicte ville à mettre sur le belfroy, » et une autre somme de 65 sous « pour trois penons de ménestriers et un grant penon de trompette faite sur bougran, avecq iiij autres telz penons fais, de soie à servira l'onneur [sic] (1). »

Dans un compte de 1418, Robert Campin est mentionné comme ayant taillé ou plutôt découpé des fleurs de lis qui furent brodées par Pierre Scampié (2) sur les bannières des arbalétriers fournis par la ville pour le service du roi de France (3). Il reçoit, en 1427, 120 livres tournois pour « le fachon et estoffes de le fierte [châsse] de la ville portée le jour de la procession autour d'icelle, laquelle il a faite et livrée, taillée, pointe et dorée (4). » On lit, dans un compte d'ouvrages exécutés en 1428 (5), qu'il fut payé 10 livres « à maistre Robert Campin, pointre, pour avoir point et doret de coulleur à olle à l'entrée de le halle des jurez les personages et ymages de saint Piat, saint Lehire, du roy, de la roynne et de monseigneur le dauphin et aultrez person-

(1) Volume des comptes des arbalétriers, etc., de 1410 à 1446, aux archives de Tournai.

(2) Il est qualifié de « ouvrier de broudure. »

(3) Volume des comptes des arbalétriers, etc., de 1410 à 1446, aux archives de Tournai.

(4) *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. VIII, p. 223,

(5) Compte des ouvrages du 8 août au 13 novembre 1428.

nages, comme il appert par ladicte œuvre, par marchié à luy fait. » Les comptes des ouvrages de la ville de Tournai renferment encore d'autres mentions de Campin, qui appartiennent aux années 1428 (1), 1429 (2), 1433 (3) et 1441 (4). Il n'y est question que de peinture d'armoiries.

Nous n'avons pas eu le temps de faire dans les archives de Tournai des recherches complètes sur Robert Campin, parce que notre attention était presque entièrement concentrée sur Roger de le Pasture. Cependant nous avons eu soin de tenir

(1) « A Robert Hanon, pour son salaire et déserte d'avoir fait et ordonné deux pignons en fourme de banière mis sur le garitte de Morel-porte, et ung augnus Dey tout de laiton mis au-dessus de le cappelle de le halle de la ville : lx s.

A maistre Robert Campin, pointre, pour avoir armoyé, point et doré lesdis pignons, augnus Dey, et ordonné deux escus, l'un des armes du roy et l'autre de la ville, par accord à luy fait : 1 s. (Compte des ouvrages du 20 février 1427 (Y. st.) au 15 mai 1428.)

A maistre Robert Campin, pointre, pour avoir armoyé, point et doré quatre banières de piet et demy de long, et y ordonné deux escus, l'un des armes du roy et l'autre de la ville, mises sur le porte Sainte-Catherine, et avecq ce point et doret ung angle tenant deux escuchons, lesdictes armes servant sur le halle de messeigneurs les doyens; par accord à luy fait : c s.

A luy, pour avoir point une boiste de fier et y fait iiij escuchons des armes du roy, de la royne, du dauphin et de le ville, mise et servant en le cappelle de la halle : x s.

A maistre Robert Campin dessus nommé, pour son salaire, paine et déserte d'avoir point et armoyé xij quennes [canettes] d'estain, etc. » (Compte des ouvrages du 15 mai au 14 août 1428.)

(2) « A maistre Robert Campin, pointre, pour avoir revernit et repoint de vermeillon deux escus, etc. » (Compte des ouvrages du 14 mai au 13 août 1429.)

(3) « A maistre Robert Campin, pointre, pour son salaire et déserte d'avoir point de fin or la fertissure quy avoit servy au puch-l'auwe, et aussy point des armes du roy, du dauphin et de la ville deux banierettes, etc. : lx s. » (Compte des ouvrages du 21 novembre 1433 au 20 février suivant.)

(4) « A maistre Robert Campin, pointre, pour avoir point de fin or mat, d'azur et de coulleur à olle les armes du roy à ung lez, et les armes de la ville à l'autre lez, à ladicte noeve banyère. » (Compte des ouvrages du 18 février 1440 [1441, n. st.] au 19 août suivant.)

note de tout ce qui s'est offert à nos yeux. Il fut élu eswardeur, lors du renouvellement du magistrat, le 19 février 1425 (n. st.) (1); cela ressort du registre de la loi. Dans la collection des actes de l'échevinage de la cité, quelques-uns mentionnent son nom et attestent qu'il a vendu ou acheté des rentes hypothéquées sur ses propriétés (2). L'un d'eux le qualifie de marguillier de l'église de Saint-Pierre (*gliseurs de l'église perroschial Saint-Pierre*) : il porte la date du 26 janvier 1427 (1428, n. st.). L'année suivante, Robert Campin était loin de jouir encore de l'estime de ses concitoyens, car on lit dans le registre qui renferme les condamnations prononcées par les prévôts et jurés les lignes qui suivent : « Maistre Robert Campin, pointre, deux fois x livres, Saint-Gilles, pour oultraiges d'avoir célé vérité lui sur ce requis par nous prévostz et jurés, pour le bien de justice, par son serment que pour ce l'en aviens fait jurer, comme en tel cas est accoustumé, et avec ce est privé à toujours d'estre en loy ne avoir office en ladicte ville. Fait le lundi xxj<sup>e</sup> jour de mars l'an mil iiiij<sup>e</sup> xxviiij [1429, n. st.]. »

Le même registre renferme une autre sentence qui parle de la vie scandaleuse que menait Campin peu d'années après, et pour laquelle les prévôts et jurés le condamnèrent, non plus à une amende, à la privation de ses droits civils et à un pèlerinage lointain, tel que celui de Saint-Gilles en Provence, dont il pouvait se libérer par quelque somme d'argent, mais à être banni de la ville, qui était une peine réellement

(1) Registre de la loi de 1414 à 1425, aux archives de Tournai.

(2) Ces actes portent les dates suivantes, que nous avons réduites en style moderne : 26 janvier et 24 décembre 1428 ; 11 mars, 29 avril et 9 juillet 1429 ; 26 janvier, 5 et 25 avril 1431, etc.

infamante. En voici les termes : « Maistre Robert Campin, pointre, à ung an pour l'orde [sale] et dissolue vie que lui, qui est marié, a maintenue par loing temps en le cité avecq Laurence Polette. Fait le pénultime jour dudit mois de juillet l'an xxxij. Et le xxv<sup>e</sup> jour d'octobre ensuivant ledit ban d'un an fut quité audit maistre Robert à le requeste de madame de Haynau qui sur ce en avoit escript, et parmy païant comptant l solz tournois. » C'est donc grâce à l'intervention de Jacqueline de Bavière que Robert Campin obtint rémission de son bannissement. Peut-être devait-il à son talent une aussi puissante protection.

Nous remarquons que c'est précisément le lendemain de la condamnation de Robert Campin que Roger de le Pasture prête serment en qualité de maître. Les autres apprentis ou élèves de Robert Campin sont : Jean de Blandain, qui fut inscrit le 30 avril 1426 et ne figure pas parmi les maîtres; Jacques Daret et Guillaume ou *Willemet*, dont le nom de famille n'est pas désigné dans le registre. Ce dernier a été reçu maître le 2 août 1432. L'inscription de Jacques Daret comme apprenti date du 12 avril 1427, six semaines après celle de Roger de le Pasture : il ne fut admis à la maîtrise que le 1<sup>er</sup> octobre 1432. J. Daret était le frère de Daniel Daret, lequel succéda à Jean Van Eyck, en 1449, dans le titre de peintre et de valet de chambre du duc de Bourgogne. Van Eyck avait les honneurs et des gages : Daniel n'eut que les honneurs (1). En 1433, il était entré comme apprenti chez son frère, mais il ne devint franc-maître qu'en 1441.

(1) Voy. nos *Annotations* à l'édition française de l'ouvrage de MM. CROWE et CAVALCASELLE, p. CCXIII, note, où nous avons publié la commission de Daniel Daret, restée jusque-là inédite.

Le seul titre de Robert Campin à sortir de l'oubli où il est resté jusqu'ici est donc d'avoir été le maître de Roger de le Pasture. Si l'on parvenait à découvrir le nom du maître des Van Eyck, comme on s'empresserait de le faire connaître, quelque obscur qu'il eût été! Que d'artistes en tout genre doivent leur réputation aux élèves qu'ils ont formés!

*(Pour être continué.)*

ALEXANDRE PINCHART.

Deservent les romptes  
 q'ont et d'ind y hot truffe  
 d'uffin come juret du mestier  
 de p'antwa et aussy de ceuz  
 romptant la p'cheste et  
 miste le jour de la p'ce atroy  
 mil quatre cents soixante trois  
 et filant a la p'cedie le my  
 la quelle p'cheste et miste  
 se font a lures et gros fland  
 pour y pour d'assiguer l'ure

Et premiers  
 Deservent

Nous haquet le bace a  
 fause du droit de mestier  
 come filz de maistre nez  
 de ma (s)on pere j'ay le  
 bace fut fide du d' mettre  
 pour re

de Colenot valet  
 de p'antwa le fieur pour  
 les d'ois de mestier pour  
 re

de hanc de strazbaus valet  
 de p'antwa d'acet pour les  
 d'ois de mestier pour re

Deservent les mistes  
 p'ant et de p'ois fide et  
 p'ant y et d'ant et de p'ois  
 du d' mettre pour les p'ois  
 et aussy de p'ois qui se fide

Et premiers

quant Colenot le  
 valet de p'antwa le  
 fieur fut fide a mestier  
 fut p'ant au d'ois a l'ant  
 de fland

Item p'ant pour l'ant  
 du valet a maniere  
 acoustumee pour re

Item p'ant pour les grand  
 qui furent miste devant  
 p'ant l'ur a l'ur du fieur  
 maistre p'ois de la p'ant  
 natif de p'ant ville de p'ant  
 le quel demoret a p'ant  
 pour re

Item p'ant a la p'ant p'ant de  
 le fieur quant hanc fut  
 fieur a mestier